



# Les actions développées dans les Chartes forestières de territoire en Lorraine



**L'Union régionale des  
Communes forestières de  
Lorraine remercie pour leur  
aide dans la rédaction de ce  
catalogue :**

l'ensemble des animateurs  
des CFT de Lorraine et les  
maîtres d'ouvrage des  
actions présentées

**Elle tient également à  
souligner l'intérêt du  
document suivant :**

Sophie DIROU (AgroParisTech  
ENGREF), 2007, *Suivi des  
chartes forestières de  
territoire en Lorraine*,  
document réalisé dans le  
cadre de la Politique de  
gestion forestière durable  
2003-2008 de l'Association  
PEFC Lorraine

## Edito

Tout homme et toute femme qui a le courage de se présenter devant les électeurs et qui est finalement élu, a pour ambition légitime de travailler au développement de sa commune, de sa communauté de communes.

Pour cela il faut des outils, plus précisément une boîte à outils pour avancer sur différents projets.

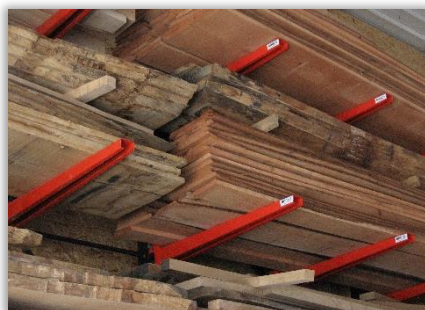
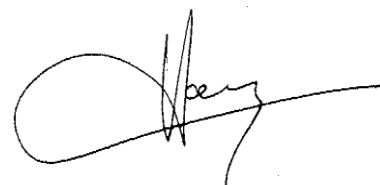
L'outil CHARTE FORESTIERE est l'outil de référence quand on envisage de valoriser au mieux cette **matière première** que nous avons dans nos forêts, c'est-à-dire le bois.

Depuis 2001, 138 chartes forestières ont été mises en place en France avec plus de 6 750 communes concernées.

**« Placer la forêt et le bois au cœur des leviers de développement de son territoire »**

Nous, élus communaux et intercommunaux lorrains, avons le devoir d'agir en conséquence avec toute la force et la volonté qui nous caractérise !

**Le Président d'honneur de l'Union régionale  
des Associations des Communes forestières  
de Lorraine (Président de 2007 à 2014),  
Jean-Marie HARAUX**



# Sommaire

## p.4 / Introduction

Présentation de ce qu'est une Charte forestière de territoire et des objectifs de ce document.

## p.5 / Les Chartes forestières de territoire en Lorraine

Localisation et présentation succincte des Chartes forestières de territoire en Lorraine.

## p. 7 / Plans d'actions

Reprise des plans d'actions validés par les Comités de pilotage des différentes Chartes en Lorraine, et mise en avant des actions développées dans la suite du document.

## p.18 / Exemples d'actions

Présentation de quelques unes des actions conduites dans le cadre des Chartes forestières de territoire en Lorraine. Elles ont été choisies parmi les actions des territoires de Chartes en activité en 2014 pour illustrer la diversité des enjeux pris en compte. Certaines actions sont terminées, certaines sont en cours, et d'autres n'ont pas abouti... Il s'agit en effet de faire bénéficier de retours d'expériences à différents stades de mise en œuvre d'un plan d'actions.

### Actions à dominante économique

p.19 / Réseau local d'entreprises de la filière bois

p.20 / Rencontres techniques pour les professionnels de la filière bois

p.21 / Salon des métiers du bois

p.22 / Programme de sensibilisation et échanges d'expériences sur le bois-énergie

p.23 / Réaliser une étude de faisabilité pour le montage d'une filière bois-énergie

### Actions à dominante sociale

p.24 / Itinéraire de Grande Randonnée de Pays

p.25 / Guide « Nature en balades »

p.26 / Concevoir et mettre en œuvre un réseau de sentiers communautaires

### Actions à dominante environnementale

p.27 / Guide des bonnes pratiques en matière de biodiversité

p.28 / Limiter la progression des friches et favoriser la reprise d'une polyculture

### Actions transversales

p.29 / Boîte à outils pour les collectivités territoriales

p.30 / Cycle d'information aux élus

p.31 / Conférences et animations

p.32 / Échange européen « Forest Project »

p.33 / Appel à projet pédagogique pour les écoles primaires

p.34 / Réaliser une étude de mobilité foncière

p.35 / Base de données cartographique intégrée au SIG intercommunal

## p.37 / Contacts

## p.38 / Sigles et abréviations

# Introduction

Une **charte forestière de territoire** (CFT) est un **outil d'aménagement et de développement durable des territoires**. Instituées par la loi d'orientation forestière de 2001, les CFT ont vocation à insérer les forêts dans leurs composantes économiques, sociale, culturelle et environnementale. Avec la construction d'un projet collectif partagé, la charte forestière de territoire est le terreau d'actions cohérentes et concertées.

Portée par un maître d'ouvrage (communauté de communes, pays, parc naturel régional, agglomération...) pouvant bénéficier d'aides instituées, la charte forestière de territoire consiste à analyser la place de la forêt et de la filière bois au sein d'un territoire, afin de **bâtir un projet partagé, faisant de la forêt et du bois un levier de développement local**.



Elle repose sur une **démarche de concertation** entre les acteurs (élus, professionnels de la filière forêt-bois, membres d'associations, habitants...) d'un territoire en ce qui concerne le développement de celui-ci sous l'angle forêt-bois.

Elle se concrétise avec la mise en œuvre d'un **programme d'actions pluriannuel** qui peut concerner de multiples domaines allant de la gestion forestière au tourisme en forêt ou à la création d'entreprises de deuxième transformation du bois. À condition d'avoir un tandem maître d'ouvrage / animateur fort et une animation pérennisée, les CFT permettent de conduire des actions adaptées aux objectifs et contraintes de leur territoire.

L'élaboration des CFT est soutenue principalement par l'État et l'Europe, ainsi que, en fonction des cas, par la Région Lorraine et les Conseils généraux. Ces derniers financent prioritairement la réalisation des actions.

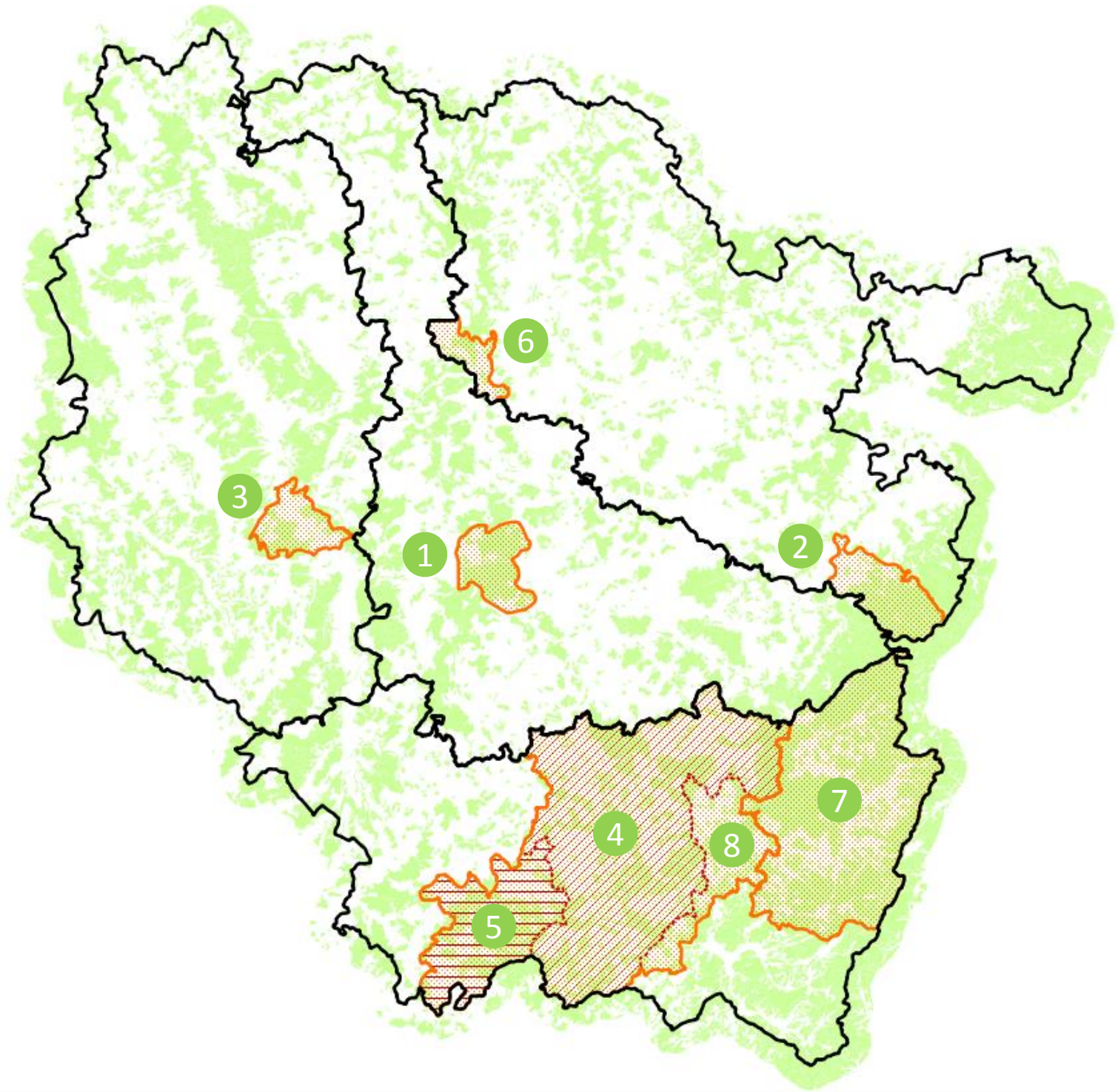
**8 chartes forestières de territoire ont vu le jour en Lorraine**, engagées entre 2001 et 2012. Dès l'origine, la Lorraine a donc été fortement impliquée dans cette démarche. Aussi, le réseau des Communes forestières de Lorraine souhaite mettre en avant les **actions opérationnelles menées par les acteurs des CFT en Lorraine**. Choisies avec les acteurs de chartes, les actions présentées dans ce catalogue visent à faire ressortir le caractère multifonctionnel des territoires et de leurs forêts.



Le catalogue présente, sous forme de fiches synthétiques, une sélection d'actions réalisées ou en cours sur les territoires des CFT en Lorraine, selon les trois grands rôles de la forêt :

- **rôle économique** : ressource en bois, mobilisation, transformation et valorisation des bois...
- **rôle social** : tourisme, patrimoine bâti et culturel...
- **rôle environnemental** : biodiversité, adaptation des essences...
- **actions transversales** (plusieurs rôles concernés) : sensibilisation, événementiel...

Les Chartes forestières de territoire en Lorraine

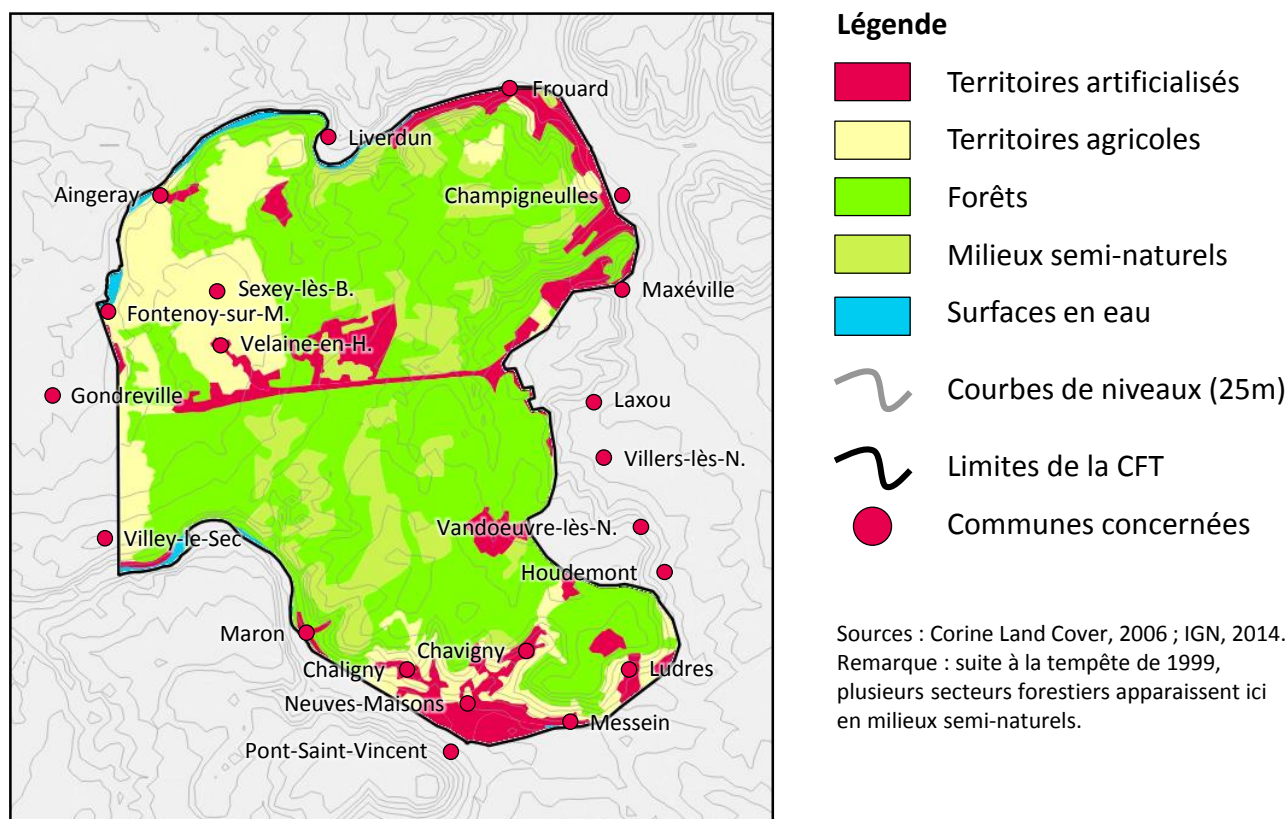


 Couvert forestier

Sources : Corine Land Cover, 2006

- 1 CFT du Massif de Haye (2001 - 2007, relance prévue prochainement)**
  - portée par l'Office National des Forêts
  - 21 communes concernées (dont plusieurs pour seulement une partie de leur territoire)
  - 119 900 habitants
  - 10 200 hectares de forêt (forêt privée : 10 %, des collectivités : 30 %, domaniale : 60 %)
- 2 CFT des Deux Sarres (2001 - 2006, non poursuivie)**
  - portée par la Communauté de communes du Pays des deux Sarres
  - 19 communes concernées
  - 7 400 habitants
  - 13 300 hectares de forêt (forêt privée : 31 %, des collectivités : 8 %, domaniale : 61 %)
- 3 CFT du Pays de Commercy (2002 - 2008, non poursuivie)**
  - portée par la Communauté de communes du Pays de Commercy
  - 9 communes concernées
  - 12 500 habitants
  - 6 800 hectares de forêt (forêt privée : 14 %, des collectivités : 58 %, domaniale : 28 %)
- 4 CFT de la Région d'Épinal (2004 - 2012, arrêtée au profit de la CFT du Pays d'Épinal)**
  - portée par la coopérative forestière « Forêts et bois de l'Est »
  - 148 communes concernées
  - 118 000 habitants
  - 157 000 hectares de forêt (forêt privée : 30 %, des collectivités : 48 %, domaniale : 22 %)
- 5 CFT de Darney - Monthureux (2005 - 2012, arrêtée au profit de la CFT du Pays d'Épinal)**
  - portée par les Communautés de communes du Pays de Saône et Madon et de la Saône vosgienne
  - 43 communes concernées
  - 9 500 habitants
  - 20 600 hectares de forêt (forêt privée : 27 %, des collectivités : 32 %, domaniale : 41 %)
- 6 CFT du Val de Moselle (2006 – en cours)**
  - portée par la Communauté de communes du Val de Moselle
  - 10 communes concernées
  - 10 000 habitants
  - 3 600 hectares de forêt (forêt privée : 40 %, des collectivités : 38 %, domaniale : 23 %)
- 7 CFT du Pays de la Déodatie (2009 - en cours)**
  - portée par le Syndicat mixte du Pays de la Déodatie
  - 93 communes concernées
  - 100 000 habitants
  - 83 600 hectares de forêt (forêt privée : 39 %, des collectivités : 30 %, domaniale : 31 %)
- 8 CFT du Pays d'Épinal Cœur des Vosges (2012 - en cours)**
  - portée par le Syndicat mixte du Pays d'Épinal Cœur des Vosges
  - 226 communes concernées
  - 156 000 habitants
  - 100 800 hectares de forêt (forêt privée : 30 %, des collectivités : 48 %, domaniale : 22 %)

## Plan d'actions de la CFT du Massif de Haye (2007)



### Enjeux sociaux-économiques et de territoire

Développer les liens entre les pôles de loisirs

- Le réseau de sentiers pédestres
- Le réseau de sentiers VTT
- Le réseau de sentiers équestres
- Des sentiers accessibles aux handicapés

### Enjeux sociaux et de paysage

Rendre la forêt accueillante

- La signalétique
- Les aires d'accueil
- Des sentiers à thème
- L'aménagement des parkings
- Préserver et mettre en valeur les paysages externes à la forêt
- Préserver et mettre en valeur les paysages internes à la forêt

Renforcer les liens entre la forêt et les usagers

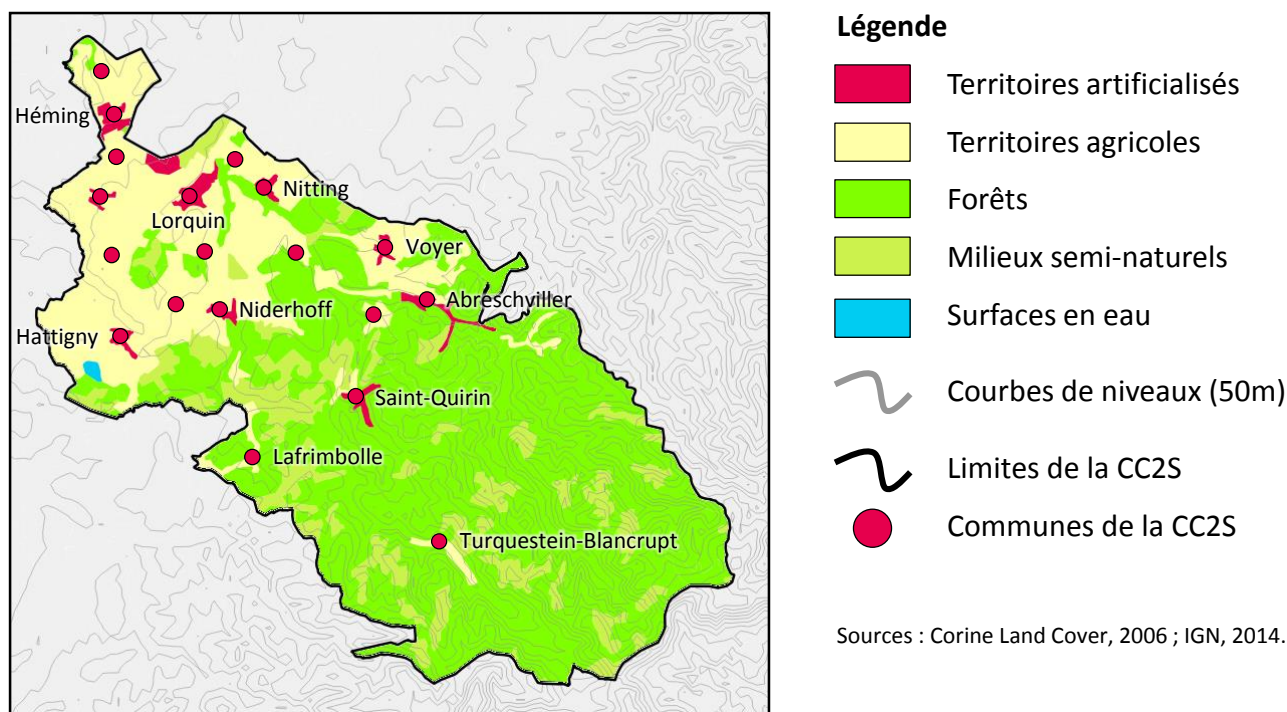
- La communication et la sensibilisation
- La communication grand public, la maison de la forêt

### Enjeux sylvicoles et de développement durable

Reconstituer la forêt de manière durable

- Le bois énergie : un enjeu ville – campagne
- Atteindre l'équilibre agro-sylvo-cynégétique et favoriser le dialogue entre les différents usagers
- Assurer la protection des massifs et la sécurité du public
- Groupement de commandes

## Plan d'actions de la CFT des Deux Sarres (2004)



Les actions prioritaires sont précédées de .

### Soutenir la production et la valorisation du bois en affirmant la multifonctionnalité du massif

Reconstituer une forêt productrice de richesses en tenant compte des nouveaux enjeux écologiques, sociaux et patrimoniaux

- Travaux de nettoyage et de reconstitution après tempête
- Travaux de reboisement / régénération hors cadre tempête
- Amélioration de la desserte forestière
- Amélioration de la qualité des peuplements
- Elaboration des plans de gestion et d'aménagement
- ◆ Organisation d'animation en forêt privée
- ◆ Création de parcs de tri et de découpe des grumes
- ◆ Rédaction d'un guide de recommandation pour la gestion forestière

Assurer la pérennité de la petite propriété privée dans un souci d'aménagement du territoire

- Soutien financier lors des transactions immobilières sur les petites parcelles boisées

### Renforcer le caractère accueillant de la forêt

Valoriser les paysages au travers d'approches globales et ponctuelles

- ◆ Constitution d'un plan de paysage
- Promotion de l'ouverture des fonds de vallée et des espaces péri-villageois
- Mise en valeur de sites remarquables identifiés

Développer et diversifier l'offre en activités de plein air

- ◆ Etudes diagnostic visant à diversifier les offres d'activités de loisirs en forêt
- ◆ Promotion de la piste cyclable comme un axe de découverte du monde forestier
- ◆ (Ré)aménagement de sites d'accueil en forêt

Développer une image autour de l'éco-matériau bois

- ◆ Vulgarisation des directives techniques d'utilisation du bois en extérieur
- Recherche de styles d'ouvrages bois pouvant être identifiés au territoire

- ◆ Incitation à l'utilisation du bois rétif
- ◆ Promotion de l'utilisation de bois comme matériau dans le mobilier urbain et routier

Créer / renforcer les liens agriculture – forêt

- Entretien des fonds de vallée et des espaces péri-villageois par les agriculteurs
- Soutien à l'acquisition d'équipements nécessaires aux petits travaux d'entretiens forestiers par les agriculteurs

### Développer la consommation du bois matériau

Soutenir et développer les activités industrielles et artisanales liées au bois et à sa valorisation

- Création et équipement de zones artisanales forêt/bois, recherche d'entreprises
- Soutien aux méthodes alternatives de débardage des bois

Promouvoir l'utilisation du bois, en structure, décoration, dans les usages du bâtiment

- Incitation à l'utilisation des matériaux renouvelables
- Information des élus et rédaction d'un cahier des charges lié à l'utilisation du bois

Promouvoir le secteur bois énergie

- ◆ Développement d'études de faisabilité pour l'utilisation de bois énergie et soutien aux investissements des chaudières à bois
- Promotion des équipements de transformation, de transport et de stockage des déchets forestiers

### Afficher une dimension éducative, pédagogique et culturelle

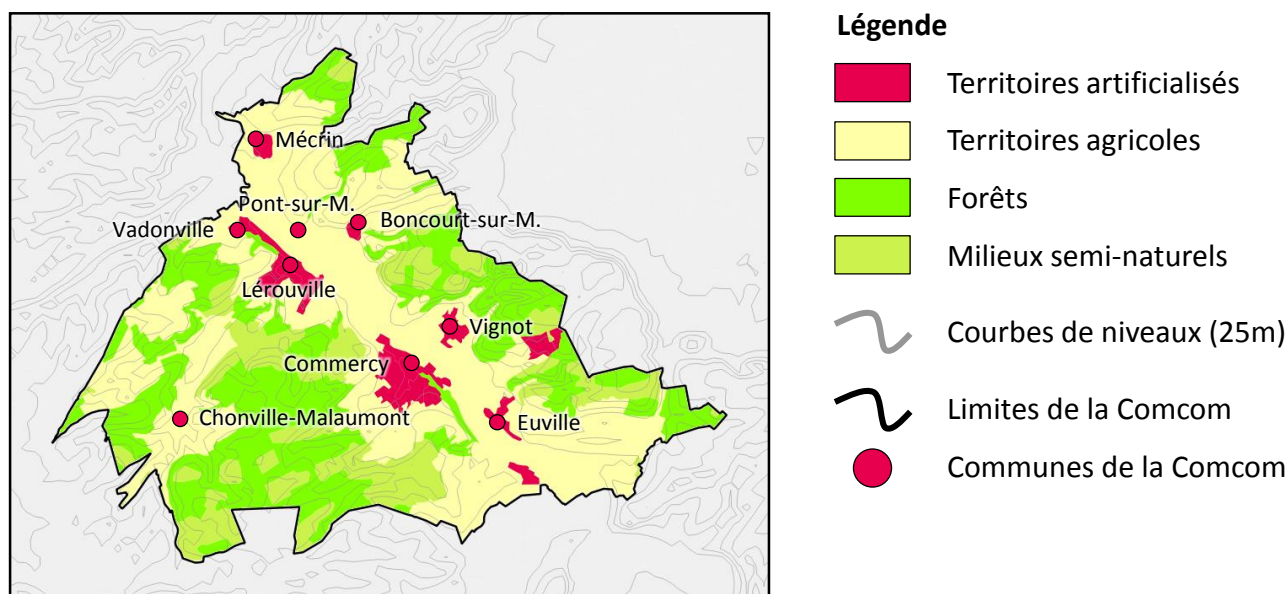
Mettre en valeur le patrimoine naturel, archéologique, architectural, culturel, historique au travers d'approches éducatives, pédagogiques et/ou ludiques

- ◆ Recherche et développement de thèmes d'animation sur le territoire
- ◆ Etude de faisabilité d'une maison de l'environnement et du bois

Affirmer une dimension expérimentale du territoire

- ◆ Soutien aux actions de promotion de l'expérience acquise dans le territoire

## Plan d'actions de la CFT du Pays de Commercy (2005)



Sources : Corine Land Cover, 2006 ; IGN, 2014.

Remarque : suite à la tempête de 1999, plusieurs secteurs forestiers apparaissent ici en milieux semi-naturels.

Les actions prioritaires sont précédées de .

## Accueil du public, loisirs

### Volet chasse

- Faire participer des non-chasseurs à des comptages et mesures d'indices d'abondance
- Vulgariser la thématique chasse
- Favoriser une journée sans chasse par massif forestier cohérent
- Un outil réglementaire pour répondre à la demande d'utilisation des abris de chasse

### Volet équipements et sentiers

- Enquête sur la fréquentation, l'accueil du public sur le massif à l'Est de la Meuse
- Créer un réseau de sentier cohérent praticable à toute époque, réservé aux cavaliers
- Organiser une journée citoyenne « respect et compréhension de l'espace forêt »
- Améliorer et permettre l'accès de la forêt aux personnes à mobilité réduite
- Créer un sentier thématique
- Mettre en place un dispositif comparatif de reconstitution
- Valoriser un volet forêt dans le cadre des produits packagés de la Comcom
- Bâtir un produit finalisé strictement de tourisme forestier

## Gestion des milieux naturels, écologie et paysage

- Réaliser une étude paysage
-  Gérer la ressource en eau
- Création de mares en forêt
-  Mener à bien les nettoyages après tempête
- Maîtriser les boisements et reboisements

## Gestion forestière, production et commercialisation

- Créer un label d'origine « bois de Commercy »
- Création d'un Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière
- Réaliser une coopération conventionnelle
-  Adapter à une structure intercommunale la mutualisation des ventes de produits
- Mettre en œuvre une convention de mandat, favoriser un engagement pluriannuel
- Contractualiser les produits avec priorités aux bois d'industrie
- Améliorer la publicité pour la mise en marché des produits forestiers
- Optimiser la mise en marché des produits forestiers
- Créer un syndicat à vocation unique pour l'exploitation de la chasse
-  Création d'un parc à grumes
- Pertinence des essences retenues en terme de production, d'intérêt économique et de capacité de résilience et de stabilité

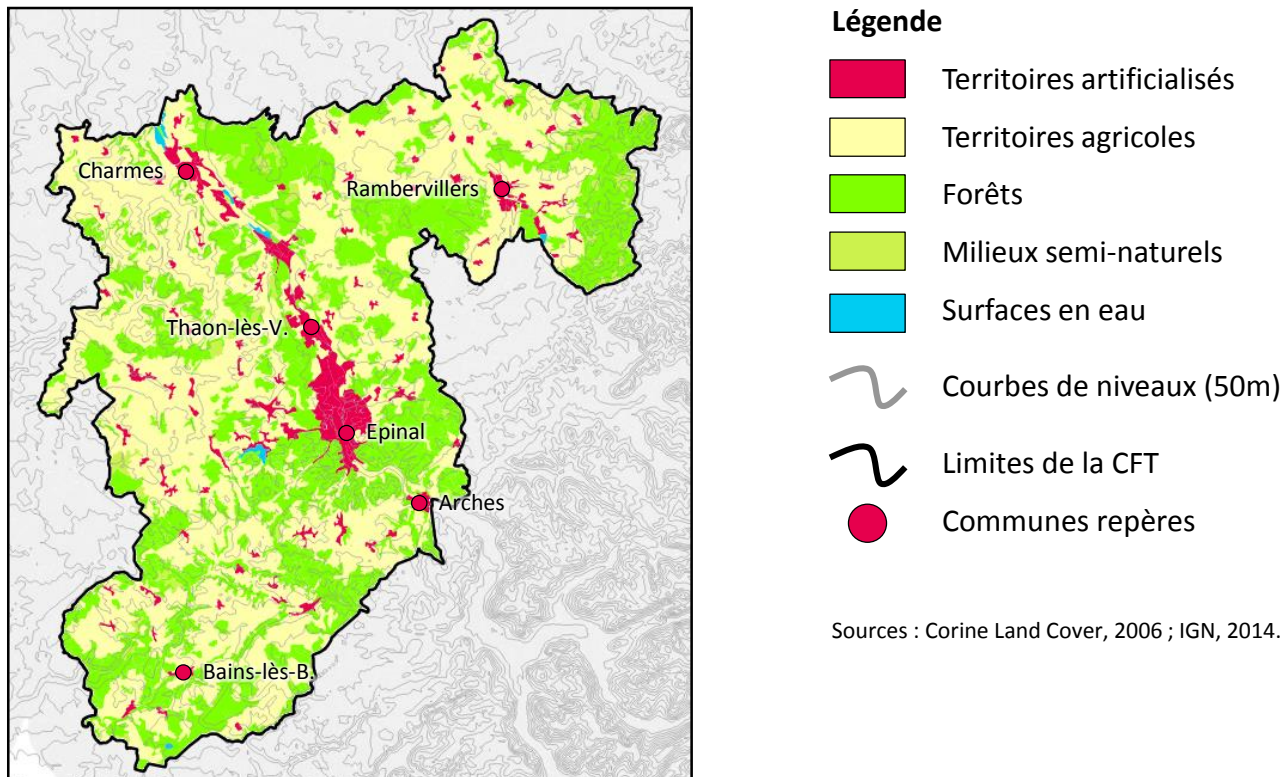
## Bois-énergie

-  Former, vulgariser
-  Proposer un volet ressource bois-énergie dans chaque plan de gestion forestière
-  Inciter lors de la réalisation de projets d'investissements publics (ou bénéficiaires de subventions publiques) à l'étude d'une solution bois-énergie
-  Instruire le dossier d'aide à la réalisation
-  Faire une approche des dépenses d'investissement indispensables pour la création d'une filière d'approvisionnement de plaquettes

## Desserte

-  Favoriser la mise à disposition des équipements routiers
-  Actualiser le schéma de desserte

## Plan d'actions de la CFT de la Région d'Epinal (mis en œuvre dès 2006)



### Poursuivre et concrétiser le développement et la structuration de la filière bois-énergie

- Mise en œuvre de la CFT « Bois-énergie – région d'Epinal »
- Pérennisation du Comité de Pilotage

### Développer la production de plaquettes forestières, gestion des espaces forestiers et ruraux

- Chantiers pilotes bois-énergie
- Communication sur le bois énergie et la gestion des espaces forestiers et ruraux
- Documents techniques sur la production de plaquettes forestières
- Organisation de formations (professionnels, élus, propriétaires privés)

### Sécuriser l'approvisionnement en quantité et en qualité des chaufferies bois automatiques

- Etude de la disponibilité en bois-énergie des forêts du territoire de la Charte
- Etude de structuration de la filière bois-énergie sur la territoire de la Charte
- Création d'une ou plusieurs plateformes de stockage hors forêt
- Etude de l'évolution au cours du temps des propriétés physiques et chimiques des plaquettes forestières en fonction de leurs modalités de stockage
- Démarche qualité et service pour l'approvisionnement en plaquettes des chaufferies

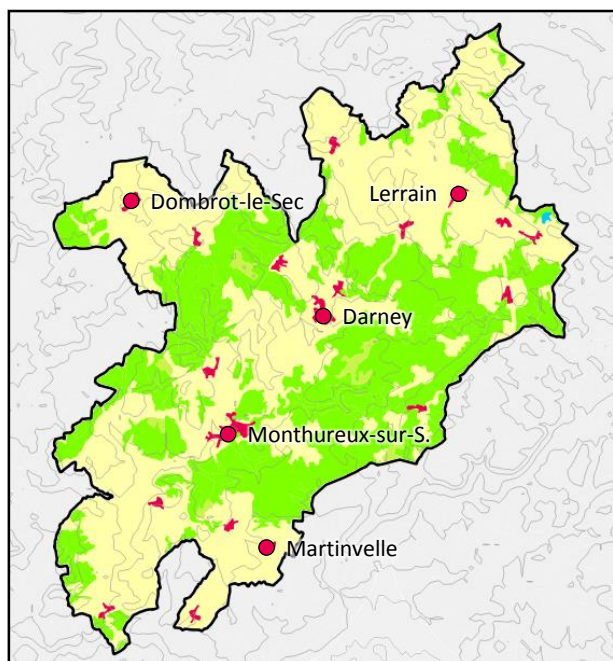
### Optimiser le fonctionnement des chaufferies bois automatiques

- Documents techniques sur le combustible bois et la réalisation de chaufferies bois
- Session de formation à destination des usagers de chaufferies (maintenance)
- Création d'un réseau de valorisation agricole ou forestière des cendres

### Augmenter le nombre de chaufferies bois dans les collectivités et les entreprises sur le territoire

- Réalisation d'une enquête visant à recenser l'ensemble des chaufferies
- Analyse des possibilités de substitution des énergies fossiles par le bois (chaufferies)
- Formations aux collectivités et entrepreneurs sur le bois-énergie et les chaufferies bois

## Plan d'actions de la CFT de Darney - Monthureux (2007)



### Légende

- Territoires artificialisés
- Territoires agricoles
- Forêts
- Milieux semi-naturels
- Surfaces en eau
- Courbes de niveaux (50m)
- Limites de la CFT
- Communes repères

Sources : Corine Land Cover, 2006 ; IGN, 2014.

### Soutenir l'activité économique liée à la filière bois et aux ressources forestières

- Mise en place d'un Plan de Développement de Massif
- Créer une association syndicale de gestion forestière
- Sensibiliser les sylviculteurs de demain aux enjeux de la forêt privée
- Mettre en place une Appellation d'origine contrôlée « Chêne de Darney »
- Structurer et faire reconnaître la filière champignons
- Recenser, accompagner et systématiser les bonnes pratiques en forêt
- Aider au franchissement des cours d'eau
- Recenser les outils de communication sur l'utilisation du bois et les diffuser
- Systématiser l'utilisation de bois par les collectivités (exemplarité)

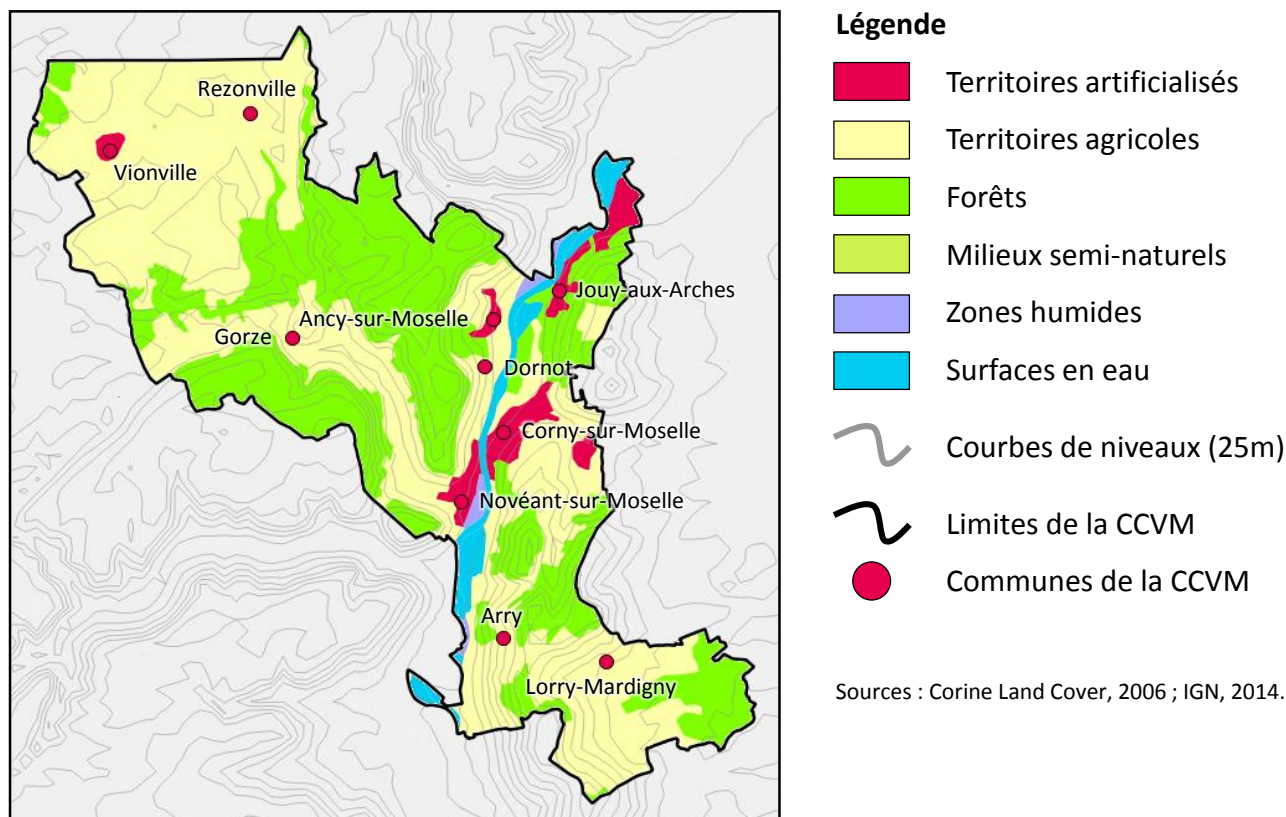
### Développement des activités de tourisme et loisirs en forêt

- Élaboration d'une charte de bonne cohabitation en forêt et la diffuser au grand public
- Amener des utilisateurs de la forêt à se rencontrer
- Conventions d'utilisation des forêts publiques pour les « nouveaux » utilisateurs
- Création d'une structure professionnelle de développement du sylvo-tourisme
- Créer une gamme de produits sylvo-touristiques
- Réhabiliter la transvosgienne équestre
- Créer un circuit pour les quads
- Développer le tourisme de chasse

### Améliorer les connaissances et la protection des patrimoines naturels et culturels

- Rédiger une synthèse des études existantes
- Créer un espace de stockage de l'information (Internet)
- Établir un programme de recherche sur le territoire, le réaliser
- Réhabiliter l'arboretum de la Hutte, la vallée de l'Ourche, les haies
- Mettre en place une Opération programmée d'amélioration des vergers
- Réaliser un inventaire des arbres remarquables du territoire
- Créer une mare pédago-touristique
- Rééditer le livre sur la forêt de Darney
- Sensibiliser aux richesses patrimoniales du territoire

## Plan d'actions de la CFT du Val de Moselle (2010)



La Communauté de Communes du Val de Moselle (CCVM) a été créée en décembre 2003. Elle regroupe 10 communes du Sud-Ouest de la Moselle, pour un total d'environ 10 000 habitants.

En 2014, les compétences optionnelles de la CCVM incluent notamment :

- la valorisation et l'aménagement de l'espace rural et forestier (hors gestion sylvicole), justifiant pleinement l'élaboration d'une charte forestière de territoire ;
- les actions de préservation et de gestion des milieux naturels d'intérêt communautaire ;
- l'élaboration d'un schéma de mise en valeur des paysages ;
- l'aménagement et l'entretien des circuits touristiques de promenades et de randonnées, la création de sites panoramiques.

### La Charte forestière de territoire

La **Charte forestière de territoire a été lancée en juin 2006**, avec le soutien financier de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de Lorraine, et du Conseil Général de Moselle. L'étude pour l'élaboration de la Charte a été confié au bureau d'études Sylvétude de l'Office National des Forêts, sur la base d'un cahier des charges établi par la CCVM.

L'espace forestier, qui occupe près de 37 % du territoire, se caractérise notamment par des **enjeux périurbains** et une problématique de **morcellement de la forêt privée**. Les objectifs principaux fixés dans le cadre de la Charte visent à protéger les espaces (paysages, milieux naturels, petit patrimoine architectural et/ou historique) et concilier simultanément plusieurs activités en forêt (gestion forestière, tourisme et loisirs, préservation de l'environnement, activités cynégétiques...).

La présence d'anciennes terres agricoles qui faisaient la transition entre les villages et les forêts de plateaux et qui sont aujourd'hui en friches fait également l'objet d'un travail important.

La page suivante présente le **programme d'actions** établi lors du diagnostic de la Charte.

Les actions prioritaires sont précédées de , celles développées dans ce livret sont en rouge.

### **Enjeux de territoire :** introduire la Charte dans les réflexions territoriales

Connaître le foncier du territoire

-  Réaliser une étude de mobilité foncière sur l'ensemble du territoire (p.35)

Créer un SIG intercommunal

-  Constituer une base de données CFT intégrée au SIG intercommunal (p.36)

Faire vivre la charte

- Animer, communiquer et évaluer la Charte
- Traduire la Charte dans la gestion forestière et plus largement dans les documents d'aménagement du territoire

### **Enjeux sylvicoles et de développement durable :** soutenir l'activité économique liée à la forêt

Gérer plus efficacement la forêt privée

-  Identifier et promouvoir les outils afin de regrouper le foncier forestier

Réfléchir au développement d'une filière bois-énergie sur le territoire

- Elaborer un programme de sensibilisation et d'échange d'expériences (p.22)
-  Réaliser une étude de faisabilité pour le montage d'une filière bois-énergie (p.23)

### **Enjeux patrimoniaux :** préserver et valoriser le patrimoine naturel et historique en forêt

Connaître finement ces patrimoines

-  Réaliser un inventaire des sites naturels et historiques

Préserver et gérer durablement ces patrimoines naturels et historiques

- Réaliser et évaluer les actions de protection, d'entretien, réparation, restauration

Mettre en valeur ce patrimoine auprès des différents publics

- Développer les outils de communication et de sensibilisation à ces patrimoines

### **Enjeux sociaux :** rendre la forêt accueillante

Mettre en cohérence les différents usages de la forêt

-  Concevoir un réseau de sentiers communautaire selon la procédure PDIPR (p.27)
- Créer un comité des usagers de la forêt

Améliorer l'accueil du public en forêt

- Améliorer la qualité des points de départs des sentiers
- Développer des outils de communication complémentaires autour de ces sentiers

### **Enjeux de paysage :** rééquilibrer la place de l'espace boisé dans le paysage

Identifier les sites emblématiques du territoire

-  Réaliser une étude paysagère spécifique

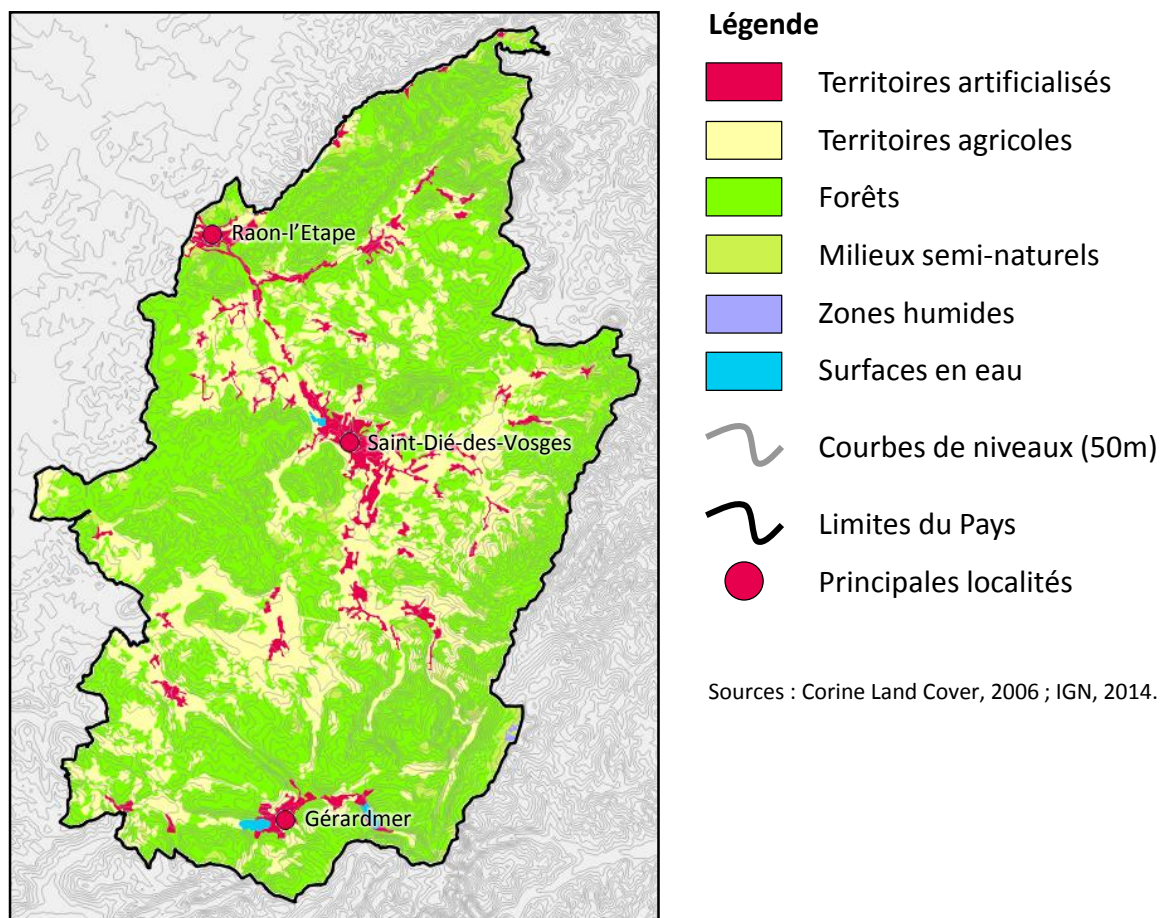
Définir une méthode de gestion des sites emblématiques

- Proposer des plans de gestion

Permettre un retour aux cadres et activités identitaires des Côtes de Moselle

- Limiter la progression des friches et favoriser la reprise d'une polyculture (p.29)

## Plan d'actions de la CFT du Pays de la Déodatie (2013)



Le Syndicat Mixte du Pays de la Déodatie a été créé en mars 2001. Il regroupe 93 communes (via les EPCI pour la majorité) du Nord-Est des Vosges, pour un total d'environ 100 000 habitants.

### La Charte forestière de territoire

Avec **un territoire boisé à 70 %**, la forêt et le bois occupent une place prépondérante et constituent pour le territoire du Pays un enjeu important, une ressource naturelle et renouvelable, dont la gestion durable est une priorité inscrite au sein de la stratégie territoriale.

**En 2009**, le Pays de la Déodatie a souhaité mettre en place sur son territoire des actions cohérentes en faveur d'un développement durable de la forêt, à travers l'outil CFT. L'ONF et le CRPF Lorraine-Alsace ont été missionnés pour la réalisation d'un diagnostic et l'identification d'enjeux. Le diagnostic a été rendu en mars 2011. Il a conduit à la validation d'un programme d'actions en juin 2013. **Le Syndicat Mixte porte également l'animation de la Charte Forestière**. Deux chargées de mission coordonnent les actions portées par le Pays et réalisent le suivi du document. Le Pays a bénéficié du soutien financier du Ministère en charge de la Forêt, de l'Europe (FEADER), et du Conseil Général des Vosges. Le **programme d'actions** est repris ci-dessous. Les actions développées dans ce livret sont en rouge.

#### Gestion durable

##### Sensibilisation des collectivités

- Mettre en place un réseau des élus communaux référents
- **Constituer une Boîte à outils des collectivités territoriales (p.30)**
- **Proposer un Cycle d'information des élus (p.31)**
- **Editer un Guide de bonnes pratiques en matière de biodiversité (p.28)**

Sensibilisation des propriétaires privés

- Mettre en œuvre des plans de développement de massifs

Opération localisée de gestion multifonctionnelle, différenciée et environnementale

- Lancer une opération pilote de gestion concertée

## **Economie locale du bois**

Appui au tissu économique local

- **Réaliser des Rencontres techniques pour les professionnels (p.19)**
- Organiser des Itinéraires du bois
- Conduire la démarche des Contrats d'Approvisionnement
- Créer et animer le Pôle Eco-construction des Vosges
- Encourager les constructions utilisant du bois local
- Appuyer l'Accueil d'entreprises innovantes
- Etudier l'opportunité de la Création d'une Société d'économie mixte (pour l'export ?)
- Créer un observatoire prospectif de l'économie et des compétences
- Valoriser l'Etude Bois-énergie

Valorisation des produits, entreprises et réalisations locales

- Promouvoir la Certification des bois
- Remettre les Trophées Habitat et Bois

Appui à la formation et à l'emploi

- **Réaliser un Salon des métiers du bois (p.21)**
- Proposer des Formations pour les maîtres d'œuvres et prescripteurs

## **Accueil et tourisme**

Tourisme

- Atteindre une Stratégie touristique concertée
- Faire un Inventaire des patrimoines naturels et culturels
- Réaliser une Route des visites et entreprises du bois
- Etudier la mise en œuvre d'un Schéma d'accueil en forêt

Offre sportive et bien-être

- **Créer un Itinéraire de Grande Randonnée de Pays (p.24)**
- **Editer un Guide « Nature en balades » (p.25)**
- Réaliser un Guide VTT
- Valoriser les Produits en lien à la forêt

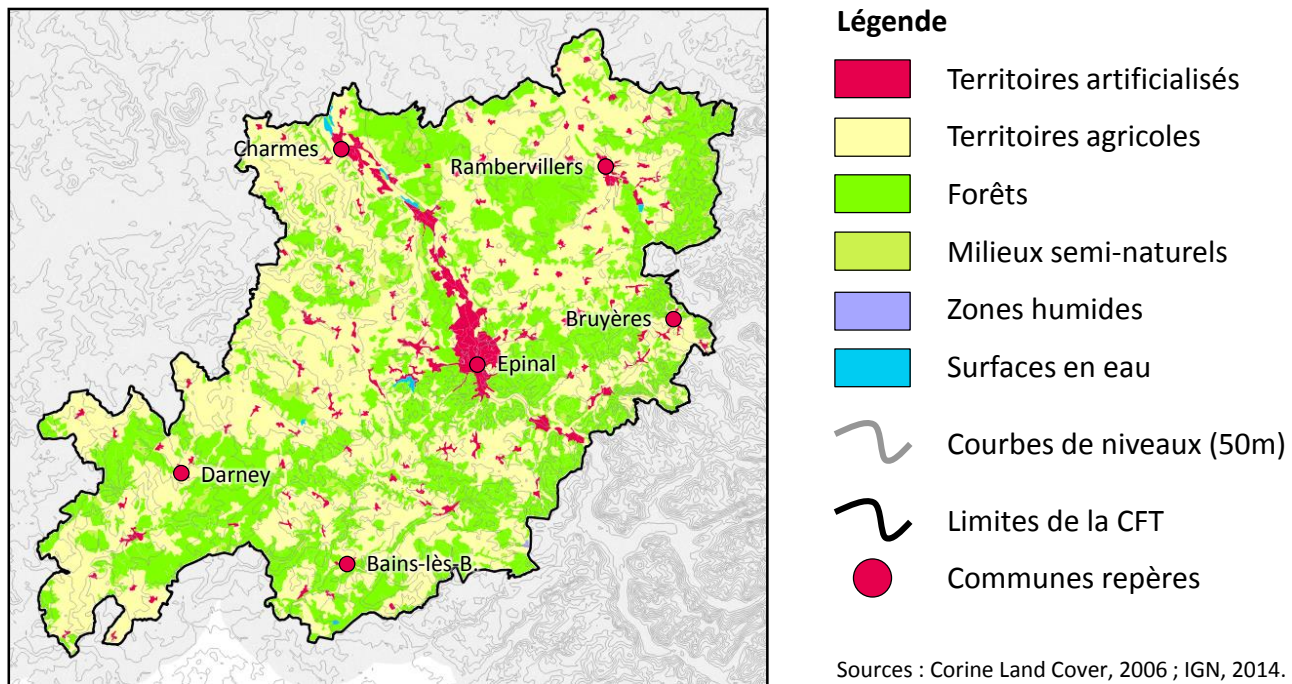
## **Information et pédagogie**

- Editer un Guide « Forêt et Bois en Déodatie »
- **Organiser des Conférences et animations (p.32)**
- Réaliser un Evènement annuel sur la forêt
- **Pérenniser le Programme d'échange européen « Forest Project » (p.33)**
- Valoriser des Arbres remarquables dans chaque commune
- **Réaliser un appel à projet pédagogique pour les écoles primaires (p.34)**

## **Animation et transversalité**

- Faire l'animation et le suivi de la Charte
- Articuler la CFT aux Schémas de cohérence territoriale et Plans de paysage

## Plan d'actions de la CFT du Pays d'Epinal (en cours d'élaboration)



Le Pays d'Epinal, Cœur des Vosges regroupe 13 intercommunalités et 226 communes. Le taux de boisement de ce territoire est de 42 %. Le Hêtre y est majoritaire. Le Pays est compétent en matière d'accompagnement et développement de la filière bois-énergie et de mise en œuvre d'une charte forestière de territoire.

En lien avec la CFT qui a vocation à fédérer le tout, le Pays mène plusieurs actions forestières en parallèle. En 2013, la marque « Terres de Hêtre » a ainsi été créée au sein d'un Pôle d'Excellence Rurale « Structuration de la filière bois feuillus des Vosges ». L'enjeu principal de ce pôle d'excellence est la réorganisation et le développement des performances dans la filière bois à base de feuillus et de Hêtre en particulier.

### La Charte forestière de territoire

Démarche de concertation réunissant tous les acteurs de la filière forêt-bois, la charte se veut opérationnelle et centrée sur un objectif prioritaire : la **mobilisation du bois**, dans le cadre d'une sylviculture dynamique.

En effet, la disparition des marchés et la moindre valorisation des produits induisent un abandon généralisé des opérations de récoltes et d'amélioration qualitative des peuplements. Cet abandon a comme conséquence d'augmenter les stocks de bois sur pied et d'en diminuer la qualité.

**Lancée officiellement le 17 avril 2012** par la tenue du premier comité de pilotage, l'élaboration de la charte a débuté par un diagnostic forestier exhaustif du territoire. La ressource disponible a ainsi été caractérisée, les volumes commercialisés ont été quantifiés, et les problématiques de la filière ont été approchés grâce à une large enquête menée auprès de tous les acteurs de la filière, de l'amont à l'aval.

Ensuite, quatre groupes thématiques se sont réunis pour déterminer une stratégie de développement. **Le plan d'actions à mettre en place sera défini sous peu.**

**Vous trouverez dans les  
pages suivantes quelques  
exemples d'actions menées  
en Lorraine au cours des  
dernières années.**

Le code couleur utilisé tient  
compte du rôle dominant :

rôle économique  
rôle social  
rôle environnemental  
action transversale

# Rencontres techniques pour les professionnels de la filière bois

CFT du Pays de  
la Déodatie



Maître d'ouvrage



Période d'intervention

2013 – en cours



Maîtres d'œuvre

Pays de la Déodatie, GIPEBLOR

Partenaires techniques

Partenaires économiques

Financement envisagé

Pays de la Déodatie, LEADER,  
Pacte Lorrain

## ECONOMIE – Appui au tissu économique local

### Contexte

La filière bois locale est une des principales sources d'emplois et flux monétaires dans le département de Vosges. L'appui aux entreprises est essentiel afin de maintenir et de développer cette économie locale. Un travail au plus près des besoins et des attentes des entrepreneurs est nécessaire, afin que les politiques territoriales et les programmes y répondent de manière adaptée. Adapter les outils et techniques, rechercher de nouveaux débouchés et un positionnement commercial est aussi indispensable.

### Objectifs

- Moderniser les outils de sciages.
- Développer des opérations qui apportent de la valeur ajoutée.
- Mutualiser les moyens entre les entreprises.
- Favoriser le recours au classement technologique.
- Mettre du lien entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>nde</sup> transformation.

### Public visé

Acteurs économiques de la filière bois

### Descriptif

Les rencontres techniques entrent dans le cadre d'un réseau d'entreprises permettant de créer du lien, d'initier la connaissance entre les différents acteurs et d'apporter une information sous forme de présentations utiles au développement des entreprises (connaissance des organismes d'accompagnement, des dispositifs d'aide financière...).



### Résultats opérationnels

Organisation avec le GIPEBLOR d'un « 5 à 7 : Aides et leviers financiers dédiés à la filière bois en Lorraine », le 25 novembre 2013.

### Déroulement

- Organisation des réunions de présentation et d'échanges.
- Émergence, compte-rendu et solutions des besoins et des attentes.

### Impact, plus-value sur le territoire

Partenariat à poursuivre, en rapprochement des entreprises locales.

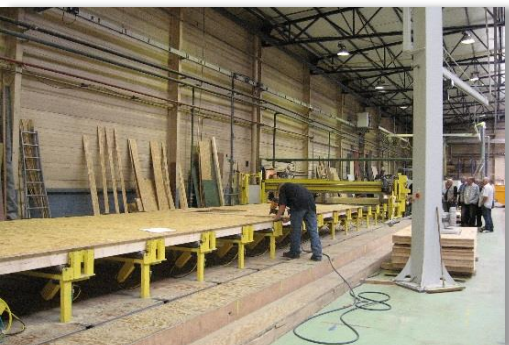


Maître d'ouvrage



Période d'intervention

2013 – en cours



## ECONOMIE – Appui au tissu économique local

### Contexte et objectifs

Cette action est en lien direct avec la précédente (p.19). Le contexte et les objectifs sont similaires.

### Public visé

Acteurs de la filière bois et élus

### Descriptif

La constitution d'un cluster d'entreprises, regroupement territorial des entreprises de la filière bois, induit également une mise en réseau des entreprises leur apportant une cellule de réflexion territoriale, afin favoriser les initiatives pour créer une dynamique de la filière sur le territoire déodatien.

Elle a pour vocation principale de rapprocher les entreprises, de soutenir l'innovation et faire émerger des projets innovants. Elle prend en compte toute la filière, de l'amont à l'aval, pour comprendre ses différences et ses attentes en termes de développement local en Déodatie, ainsi que le rapprochement avec les élus locaux.

### Conseils aux futurs maîtres d'ouvrage

Pour ce type d'actions qui fait appel à de nombreux partenaires, il est nécessaire de veiller aux initiatives similaires qui peuvent être menées sur le territoire, à la même échelle ou non, pour éviter les cumuls et favoriser les croisements.

Si des projets de territoires doivent être proposés, il faut être vigilant pour s'assurer de répondre à une demande, et pour faire en sorte que les entreprises soient force de proposition.



## Résultats opérationnels

Réunion entre partenaires économiques sur le thème d'un projet en appui à la structuration de la filière locale.

### Déroulement

- Identification et réalisation d'un fichier d'entreprises (annuaire) tenu à jour.
- Récolte des attentes et besoins des entreprises.
- Diffusion d'une information continue sur les sujets attendus par les professionnels.
- Appui au développement.



## Maître d'ouvrage

Maison de l'emploi de Déodatie

## Période d'intervention

2014 – en cours



## Maîtres d'œuvre

Maison de l'Emploi, Centre d'information et d'orientation de Saint-Dié, Mission Locale, Pôle Emploi

## Partenaires techniques

GIPEBLOR, Pays de la Déodatie, organismes de formation

## ECONOMIE – Appui à la formation et à l'emploi

### Contexte

Pan majeur de l'économie locale, la filière bois locale crée de l'emploi sur le territoire. Cependant, les métiers du bois manquent de mise en valeur et en pâtissent auprès des publics. La connaissance de l'implication de la filière dans l'emploi local, avec ses perspectives de développement, et la mise en avant des formations sur le territoire sont essentielles à la conservation d'une ressource humaine qualifiée et à l'innovation sur un territoire non attractif.

### Objectifs

- Faire connaître la forêt et ses enjeux auprès de l'ensemble des usagers.
- Développer des opérations qui apportent de la valeur ajoutée.

### Public visé

Étudiants, élus, acteurs économiques de la filière bois, grand public

### Descriptif

La mise en valeur de la formation existante est nécessaire durant la Semaine des métiers et de l'emploi. Un volet de promotion de la filière bois sur le territoire est envisagé avec la présence d'entreprises impliquées dans des démarches de formation (apprentissage, chantiers d'insertion...), ainsi que des projets innovants dans la filière, notamment à travers des tables rondes et des rencontres avec les futurs étudiants.

### Conseils aux futurs maîtres d'ouvrage

Il est préférable de travailler en amont avec les personnels de formation pour mieux connaître le public scolaire visé, et ainsi adapter le discours.



## Résultats opérationnels

Organisation du « Focus Bois » lors de la Semaine des Métiers et de l'Emploi, en lien avec le GIPEBLOR et la Chambre patronale des scieurs des Vosges, le 27 mars 2014.

### Déroulement

- Identification des structures de formation des métiers du bois sur le territoire et à proximité.
- Recensement des structures d'accueil pour les personnes en formation.
- Organisation du salon autour de l'orientation et de la connaissance des métiers du bois.
- Participation à un réseau de structures de formation.
- Réalisation d'un document de communication sur les offres de formation de la filière locale.

# Programme de sensibilisation et échanges d'expériences sur le bois-énergie

CFT du Val de Moselle



## Maître d'ouvrage



## Période d'intervention

2011

## Maîtres d'œuvre

Comcom du Val de Moselle



## Partenaires techniques

ONF, CRPF



## ENJEUX SYLVICOLES – Développer une filière bois-énergie

### Contexte

La centrale thermique bois du centre hospitalier de Gorze aborde la question de l'utilisation de la forêt locale comme source d'énergie et notamment de la mobilisation locale des bois.

Sans déstabiliser les filières locales d'exploitation (affouage, papeteries...), le bois de qualité secondaire peut être exploité comme source d'énergie.

De nouveaux projets tels que les chaufferies à bois, pour des centres publics ou privés, pourraient émerger de cette valorisation.

En parallèle, il est nécessaire de vérifier la disponibilité d'un gisement bois énergie des forêts à l'échelle du territoire intercommunal.

### Objectifs

Élaborer un programme de sensibilisation et d'échange d'expériences (visite de différents types de chaufferies, rencontre avec d'autres Communautés de communes, visite de chantiers de déchetage et de stockage...) afin que les acteurs du territoire acquièrent de la connaissance sur ce sujet.

## Résultats opérationnels

Des visites de la chaufferie du Centre hospitalier de Gorze, située sur le territoire de la CFT, ont été organisées.

Le manque d'un intérêt financier fort pour la substitution des énergies fossiles par la biomasse forestière et les limites ressorties lors des réflexions pour une étude de faisabilité pour le montage d'une filière bois-énergie sur le territoire (cf. fiche action dédiée à cette action, p. 23) n'ont à ce jour pas permis d'aboutir à la création de nouvelles chaufferies ou plateformes bois-énergie.

## A noter

Une chaufferie au bois de grosse capacité est implantée à proximité du territoire de la CFT. Il s'agit de celle de l'Usine d'Electricité de Metz, mise en service début 2013.

Des liens étaient envisagés entre les actions menées par la CCVM dans le cadre de la Charte et l'Usine d'Electricité de Metz pour son approvisionnement.

# Réaliser une étude de faisabilité pour le montage d'une filière bois-énergie

CFT du Val de Moselle



## Maître d'ouvrage



## Période d'intervention

2012 – 2013

## Maîtres d'œuvre

Groupeement solidaire :  
ONF, For'Est Bois Etudes et  
Environnement, Assist SARL

## Partenaires techniques

ONF, Syndicat Mixte de Gestion  
Forestière du Val de Metz

## Financement

Aucune aide financière n'a été  
obtenue pour cette action

## ENJEUX SYLVICOLES – Développer une filière bois-énergie

### Contexte

L'évaluation de la disponibilité globale en bois énergie de la région Lorraine a déjà fait l'objet de plusieurs études. Cependant, le gisement précis en bois-énergie des forêts publiques et privées du territoire de la Charte reste à affiner. De plus, les 37 % de surface forestière du territoire intercommunal et l'actuel contexte énergétique de plus en plus difficile poussent à mieux connaître les gisements énergétiques locaux et à développer la filière bois-énergie sur le territoire de la Charte.

Il serait d'ailleurs intéressant d'agrandir le territoire d'étude aux collectivités limitrophes intéressées par la démarche.

### Objectifs

- Connaître précisément la disponibilité en bois énergie des forêts publiques et privées du territoire de la Charte, potentiellement utilisable, dans un souci de développement durable et sans déstabiliser les filières existantes.
- Proposer des scénarii de structuration de la filière bois-énergie.

### Descriptif

1. Analyse du gisement potentiel.
2. Analyse des besoins en biomasse sur le territoire.
3. Caractérisation actuelle des coûts de mobilisation du combustible.
4. Proposition d'organisation de la filière locale d'approvisionnement.
5. Étude économique et financière.



## Résultats opérationnels

Cette action n'a pas pu être concrétisée, pour les raisons évoquées ci-dessous et qui pourront alimenter les réflexions de porteurs d'actions similaires.

### Déroulement

La dynamique lancée autour de cette action n'a pas su emporter l'adhésion de l'ensemble des acteurs. En forêt publique, les volumes sont déjà connus, une filière bois est en place et le travail sur la question du bois de chauffage est un sujet sensible pour les élus et les habitants. En forêt privée, le morcellement est un frein à l'obtention de données exhaustives et il n'a pas été trouvé de personnes ressources pour la collecte des données manquantes. De plus, une entreprise bois-énergie est déjà implantée.

Des actions sont encore envisagées pour la valorisation des anciennes terres agricoles aujourd'hui en friches, et pour un travail à mener sur la limitation de l'impact visuel qui va de paire avec les ouvertures d'emprise nécessaires pour le stockage des bois.



## Maître d'ouvrage



## Période d'intervention

2011 – 2013

### Les signes de balisage GRP®



## Maîtres d'œuvre

Pays de la Déodatie, Fédération française de rando., Club Vosgien

## Partenaires techniques

ONF, PNR Ballons des Vosges

## Financements

Pays de la Déodatie, LEADER, CG des Vosges, Région Lorraine, Massif des Vosges

## ACCUEIL ET TOURISME – Offre sportive et bien-être

### Contexte

Les forêts du Pays de la Déodatie peuvent accueillir des activités sportives variées. Il convient de définir une stratégie et de développer une image touristique moderne, en lien avec les produits novateurs prenant en compte la qualité environnementale, récréative et reposante. L'entrée sportive fait partie de la définition d'une réelle stratégie touristique concertée.

### Objectifs

- Définition d'une stratégie d'accueil en forêt.
- Mise en tourisme des milieux forestiers.
- Mise en réseau des sites.

### Public visé

Grand public

### Descriptif

Parmi l'offre sportive en forêt, la randonnée est l'entrée choisie pour profiter de l'environnement forestier tout en le respectant. La création d'un itinéraire de Grande Randonnée de Pays et l'édition d'un topoguide est en cours, pour le public de grands randonneurs.



### Résultats opérationnels

- Homologation du GRP® en août 2013.
- Réalisation du balisage en automne 2013-printemps 2014.
- Inauguration de l'itinéraire en avril 2014.
- Edition du topoguide prévue en 2014.

### Déroulement

- Coordination et finalisation du projet de GRP® et de topoguide.
- Organisation de réunions techniques avec les partenaires.



## Maître d'ouvrage



## Période d'intervention

Edition en 2013



## Maîtres d'œuvre

Pays de la Déodatie

## Partenaires techniques

Club Vosgien, offices de tourisme

## Financement



## ACCUEIL ET TOURISME – Offre sportive et bien-être

### Contexte

Les forêts du Pays de la Déodatie peuvent accueillir des activités sportives variées. Il convient de définir une stratégie et de développer une image touristique moderne, en lien avec les produits novateurs prenant en compte la qualité environnementale, récréative et reposante. L'entrée sportive fait partie de la définition d'une réelle stratégie touristique concertée.

### Objectifs

- Définition d'une stratégie d'accueil en forêt.
- Mise en tourisme des milieux forestiers.
- Mise en réseau des sites.

### Public visé

Grand public

### Descriptif

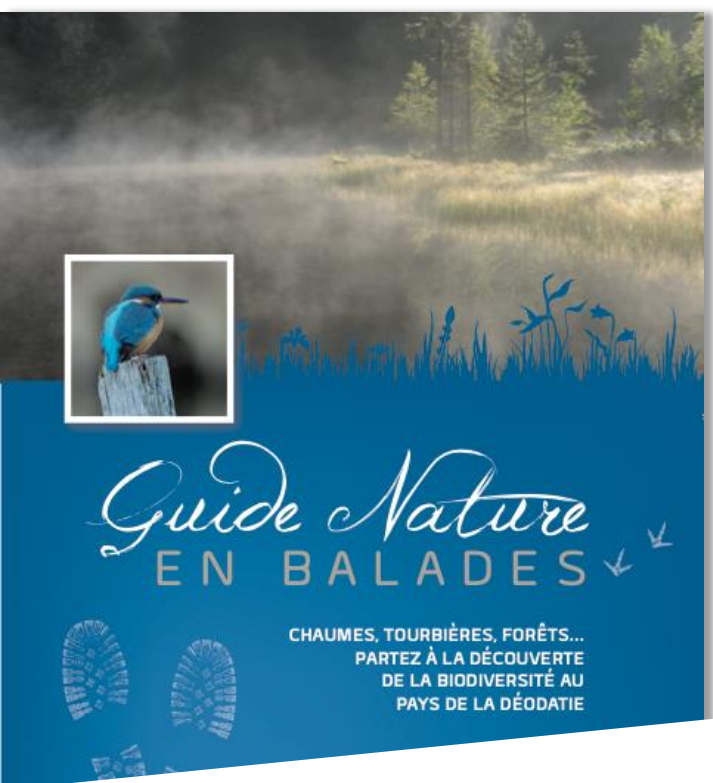
Un guide de balades-nature, à destination des publics du tourisme vert et familiaux, regroupe un panel de balades pédestres présentes sur le territoire, et fait l'inventaire de promenades aux intérêts floristiques et faunistiques, en s'appuyant sur des itinéraires déjà établis ou des tracés aujourd'hui peu connus.

### Résultats opérationnels

- Edition du Guide en 2013.
- Organisation d'animations en lien avec les circuits (ornithologie, mycologie, géobiologie...).

### Déroulement

- Recensement des itinéraires à intérêts nature.
- Écriture et conception d'un guide.



# Concevoir et mettre en œuvre un réseau de sentiers communautaires

CFT du Val de Moselle



## Maître d'ouvrage



## Période d'intervention

2009 – 2014

## Maîtres d'œuvre

Comcom du Val de Moselle,  
Moselle Tourisme, Fédération  
Française de Randonnée  
Pédestre, Club Vosgien

## Financement

Partenariat avec le Conseil  
Général de Moselle

## ENJEUX SOCIAUX – Mettre en cohérence les usages

### Contexte

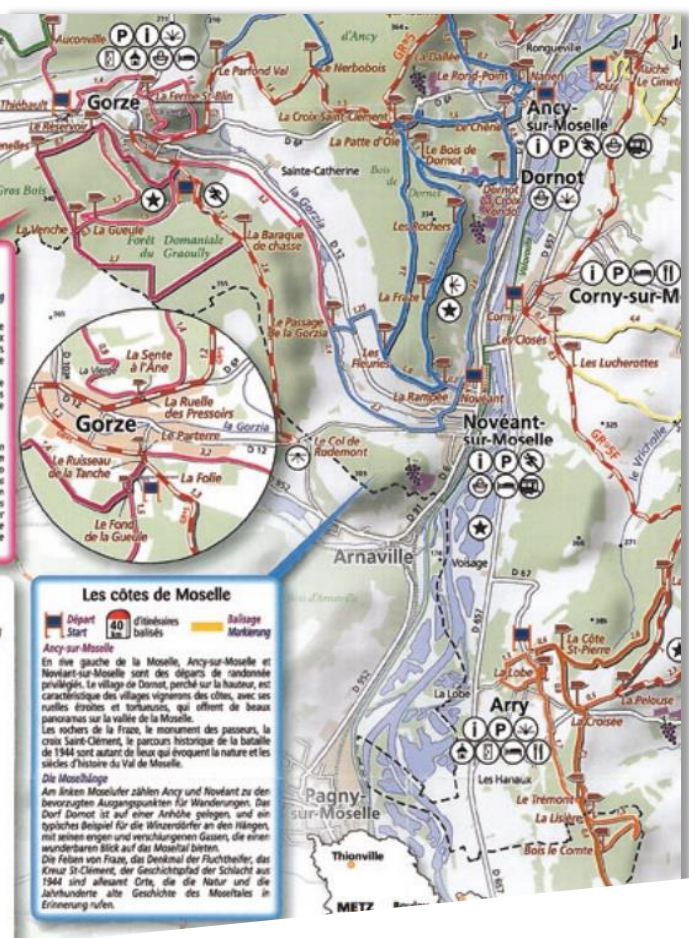
L'offre de randonnées sur le territoire est à réorganiser : diversité des balisages, mauvais état de certains sentiers et panneaux... Aucune cohérence ne semble exister, d'autant plus que des organismes diffusent des informations différentes sur les sentiers. Une réflexion commune permettrait de valoriser les possibilités touristiques. De plus, le CG 57 élabore le PDIPR, qui vise à protéger durablement le réseau de sentiers au niveau départemental. L'inscription des sentiers à ce schéma permet aux porteurs de projet de bénéficier de financements particuliers et surtout une sécurisation de l'accès au public et une meilleure lisibilité des sentiers.

### Objectifs

Au regard de l'analyse foncière, des conclusions de l'inventaire du patrimoine et des conditions de mise en œuvre du PDIPR, définir et mettre en œuvre un schéma communautaire d'itinéraires de randonnées.

### Descriptif

1. Analyse des compétences statutaires nécessaires si maîtrise d'ouvrage de la CCVM, et des conditions d'intervention en matière d'itinéraires de randonnées (maîtrise foncière, convention...).
2. Définition du projet : cahier des charges élaboré avec les acteurs locaux, définition et localisation d'itinéraires selon les pratiques, définition dans le schéma communautaire d'itinéraires.
3. Mise en œuvre : signalétique, entretien, promotion.



## Résultats opérationnels

La Communauté de communes a inscrit près de 120 km de sentiers au titre du PDIPR et en assure partiellement l'entretien (balisage et signalétique). Ce projet permet de relier les communes de la CCVM à pied (à vélo ou à cheval dans certains cas) tout en clarifiant l'utilisation de la forêt et des espaces agricoles pour les randonneurs.

La CCVM a mené quelques travaux d'aménagement, tels que le balisage des sentiers, la création de franchissement de gués, le confortement de sentiers, l'élagage...

Pour sa part, Moselle Tourisme assure la promotion de ces circuits par l'impression d'un topoguide et l'implantation d'une signalétique de randonnée (panneaux d'information, panneaux directionnels...).

## Conseils aux futurs maîtres d'ouvrage

Le tracé des chemins inscrits au PDIPR tient compte des possibilités d'hébergement et de restauration, de sites emblématiques (rochers, belvédères) ou de sites patrimoniaux (casemates).

# Guide des bonnes pratiques en matière de biodiversité

CFT du Pays de la Déodatie



Maître d'ouvrage



Période d'intervention

Edition en 2013



Maîtres d'œuvre

Pays de la Déodatie

Partenaire technique

IUT de Saint-Dié-des-Vosges

Financement



## GESTION DURABLE – Sensibilisation des élus

### Contexte

Les communes forestières et les communautés de communes font partie des propriétaires et gestionnaires à sensibiliser prioritairement en matière de protection de leurs forêts, de leur valorisation, ou de leur production de bois. Connaître et comprendre leurs rôles et places essentiels dans la filière bois est l'objectif principal.

### Objectifs

- Assurer le portage politique de la CFT.
- Améliorer et dynamiser la gestion.
- Prendre en compte les différentes fonctions de la forêt.

### Public visé

Élus et grand public

### Descriptif

Des actions de sensibilisation ciblées passeront par la diffusion d'informations et l'édition de guides à destination des communes de la part des partenaires. Par exemple, le guide de bonnes pratiques biodiversité à destination des communes rassemble des exemples d'initiatives locales et extraterritoriales et propose des conseils sur les thématiques auxquelles les communes forestières sont confrontées, dans le but de promouvoir une utilisation respectueuse de la forêt et de stimuler la diffusion de pratiques locales.

### Déroulement de l'action

- Travail en projet scolaire avec les étudiants de l'IUT de Saint-Dié-des-Vosges, recensement de témoignages et de bonnes pratiques.
- Conception, édition et diffusion du Guide.

### Résultats opérationnels

- Edition du Guide « La Biodiversité au Pays de la Déodatie » en 2013.
- Distribution dans les communautés de communes, communes et auprès des habitants.



# Limiter la progression des friches et favoriser la reprise d'une polyculture

CFT du Val de Moselle



## Maître d'ouvrage



## Période d'intervention

2013 – en cours

## Maîtres d'œuvre

Comcom du Val de Moselle



## Partenaires techniques

Conseil Général de Moselle + autres partenariats envisagés : CGA de Lorraine, Chambre d'agriculture, Mutualité Sociale Agricole...

## ENJEUX DE PAYSAGE – Rééquilibrer la place de l'espace boisé

### Contexte

Les paysages du Val de Moselle sont à l'interface d'enjeux régionaux qu'il convient d'appréhender : le développement de l'agglomération urbaine de Metz qui s'effectue en parallèle de la recherche de protection et de valorisation des paysages pittoresques de type Côtes de Moselle.

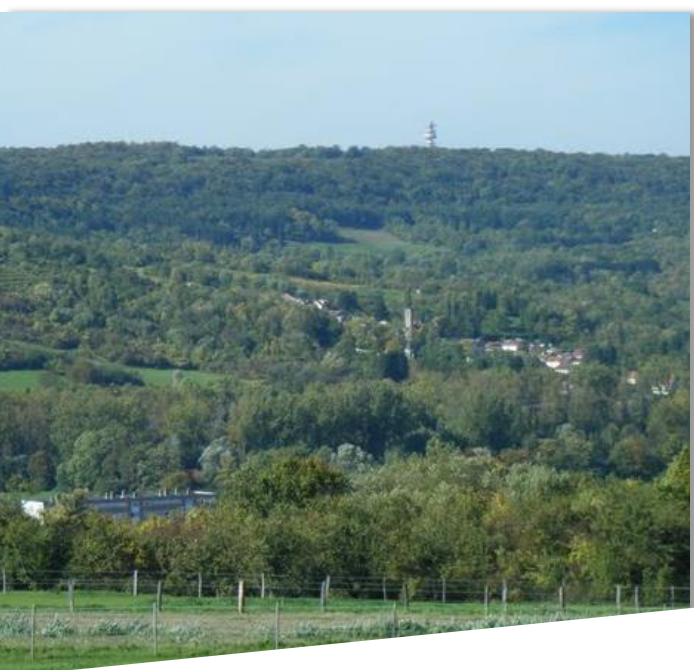
Par ailleurs, l'abandon des cultures de vignes, de vergers et autres fruits a entraîné l'enfrichement progressif des zones de transition entre les milieux urbains et les reliefs boisés. Seuls 6% du territoire du Val de Moselle sont touchés par cette mutation, mais ils correspondent quasiment intégralement aux côtes de Moselle. En grande partie visibles de tout le territoire, elles entraînent une perte conséquente de qualité des paysages.

### Objectifs

- Permettre un retour aux cadres et activités identitaires des côtes de Moselle.
- Reconquérir le paysage en développant la polyculture sur des espaces boisés en friches.

### Descriptif

- Constitution d'une « boîte à outils paysage » permettant d'agir sur le terrain (adaptation des Plans locaux d'urbanisme, Plan paysage, Opération Programmée d'Amélioration des Vergers, etc.).
- Réflexion sur la question foncière, en abordant la problématique du parcellaire à la fois sous l'angle économique et paysager : favoriser une culture moderne et faciliter l'accès aux parcelles dans le maintien de l'organisation du parcellaire ancien (le réseau de sentiers et de « pierres vignottes » ayant pour fonction de limiter l'érosion des sols et favoriser le drainage des terres.).
- Mener une action pilote de reconquête paysagère sur un secteur limité à fort enjeu : site emblématique, à proximité immédiate du bâti, où l'impact de l'action serait visible à distance.



## Déroulement

Cette action constituera un dossier majeur de la mandature qui démarre en 2014. Un important travail sur la transition entre les forêts des plateaux et les villages en vallée est prévu, pour recréer une activité (vignes, vergers...) sur des terrains actuellement en cours de fermeture (friches).

## Conseils aux futurs maîtres d'ouvrage

Une action comme celle-ci touche à une multitude de domaines, tout comme d'autres programmes communautaires. L'expérience CFT permet par exemple à la CCVM de bénéficier d'une expertise sur Natura 2000, avec une démarche identique qui peut être suivie.

# Boîte à outils pour les collectivités territoriales

CFT du Pays de la Déodaté



Maître d'ouvrage



Période d'intervention

2013 – en cours



Maîtres d'œuvre

Pays de la Déodaté, Communes forestières de Lorraine

Partenaires techniques

Tous les partenaires de la CFT

Financement



## GESTION DURABLE – Sensibilisation des élus

Contexte

Les communes forestières et les communautés de communes font partie des propriétaires et gestionnaires à sensibiliser prioritairement en matière de protection et de valorisation de leurs forêts et de leur production de bois. Connaître et comprendre leurs rôles et places essentiels dans la filière bois est l'objectif principal.

Objectifs

- Assurer le portage politique de la CFT.
- Améliorer et dynamiser la gestion.
- Prendre en compte les différentes fonctions de la forêt.

Public visé

Élus et techniciens

Descriptif

La Boîte à outils destinée aux élus regroupe sous forme de fiches à classer les informations indispensables en matière de législation, d'information, d'innovation, de technicité, etc. sur les divers aspects de la forêt, afin de les accompagner dans leurs missions. Cet outil, régulièrement alimenté de manière à conserver à jour les données, mobilisera les élus aux différents sujets abordés par la CFT.

Les thématiques des fiches seront des productions concertées avec tous les acteurs. Sur chaque fiche, un travail de cohérence devra être réalisé afin d'intégrer à un thème global tous les impacts et points de vigilance qui seront à considérer (ex : associer au sein de la sensibilisation à la mobilisation de plaquettes forestière la problématique du tassement des sols, des rémanents, etc.).

## Résultats opérationnels

- Création de l'outil technique.
- Distribution prévue au réseau de référents communaux.

## Déroulement

- Définition des thématiques, de la charte graphique.
- Définition des attentes des élus locaux, afin d'apporter des réponses adaptées.
- Réalisation et distribution d'un outil de type classeur à fiches à l'échelle des communes, et d'une information déterminée et issue des partenaires (rédaction partagée des fiches et distribution des documents de communication).
- Diffusion régulière de la documentation et de l'information pour maintenir une dynamique.





## Maître d'ouvrage



## Période d'intervention

2013 – en cours

## Maîtres d'œuvre

Pays de la Déodatie, Communes forestières de Lorraine

## Partenaires techniques

Tous les partenaires de la CFT

## Financement



## GESTION DURABLE – Sensibilisation des élus

### Contexte

Cette action est en lien direct avec la précédente (p.29). Le contexte et les objectifs sont similaires.

### Public visé

Élus et techniciens

### Descriptif

Les Formations aux élus fournissent les éléments techniques et données indispensables aux prises de décision. Proposées sur une journée, elles se composent de plusieurs interventions et de témoignages en salle sur une thématique précise, suivies de visites sur le terrain pour échanger et illustrer les propos présentés.

Les thèmes abordés seront ceux du diagnostic et des actions de la CFT :

- construction bois et commande publique,
- bois énergie,
- gestion durable, bio-diversifiée et concertée
- biodiversité en forêt, zones réglementées, pratiques alternatives
- réglementations et aménagements
- amélioration de la mobilisation et de la vente des bois...



### Résultats opérationnels

- Signature d'une convention de partenariat avec l'Union Régionale des Communes Forestières de Lorraine.
- Organisation de 2 réunions d'informations en 2013, avec l'accompagnement de professionnels, devant une quinzaine d'élus.
- Itinéraire de visite réalisé en juillet 2014 sur le thème « le bois local dans la construction et pour le chauffage ».

### Déroulement

- Référencement d'élus communaux pour la CFT.
- Mise en place d'un programme pluriannuel de formations thématiques sur le territoire, concerté entre les partenaires et acteurs.
- Organisation des réunions et visites.



Maître d'ouvrage



Période d'intervention

2013 – en cours



Maîtres d'œuvre

Pays de la Déodatie

Partenaires techniques

Tous les partenaires de la CFT

Financement envisagé

Pays de la Déodatie, LEADER

## PEDAGOGIE – Communication et événementiel

### Contexte

Différents types d'acteurs se partagent l'utilisation de la forêt, ils n'en ont pas nécessairement la même vision. Une meilleure communication auprès d'eux permettrait d'améliorer la prise en compte de l'ensemble des enjeux et de réduire les conflits d'usage.

La communication et la diffusion des actions portées par les différents partenaires ainsi que le Pays de la Déodatie garantissent la connaissance et donc l'efficacité des actions portées par les partenaires, des pratiques locales et des projets de territoire en lien avec la CFT.

### Objectifs

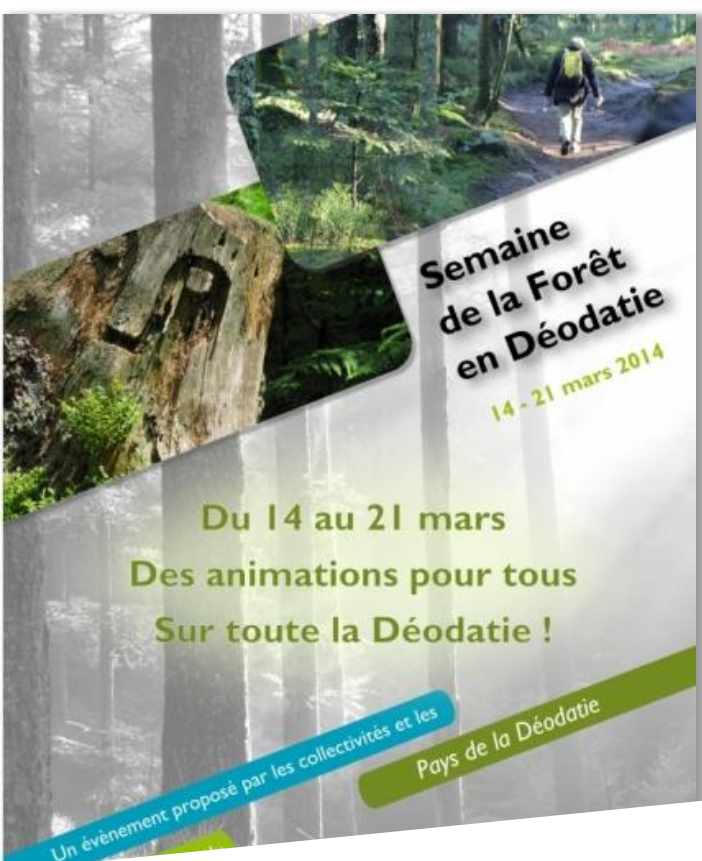
- Faire connaître la forêt et ses enjeux auprès de l'ensemble des usagers.
- Réduire les conflits d'usage.
- Mettre en réseau les acteurs de la CFT.

### Public visé

Grand public, élus et partenaires

### Descriptif

Cette action permet, tout au long de l'année, de promouvoir la forêt, ses utilisateurs et ses modalités d'utilisation, mais aussi les enjeux de sa protection et la valorisation de sa présence dans l'identité locale. Elle se déroulera à travers un cycle de conférences. L'action comprend également la mise en place de visites sur le terrain, et la promotion et l'appui au développement d'événements en lien avec la forêt.



### Résultats opérationnels

- Appui technique et communication sur les initiatives locales en lien avec la forêt (Festival du Sauvage, Fête de la Traction animale, Forêt en fête...).
- Réalisation de sorties et conférences : randonnée et conférence en promotion du sentier Bien-être (voir l'action Forest Project) en octobre 2013, et Semaine de la Forêt en Déodatie en lien avec la Journée internationale des forêts en mars 2014.

### Déroulement

- Recherche d'intervenants pertinents et constitution d'un programme ouvert à tous.
- Construction de partenariats et montage des budgets nécessaires.
- Réalisation de conférences, de balades nature, de visites guidées, de pique-niques...
- Établissement d'un plan de communication et d'animation.



## Maître d'ouvrage



## Période d'intervention

2014 – en cours



## Maîtres d'œuvre

GAL du Pays de la Déodatie

## Partenaires techniques

GAL partenaires, partenaires CFT

## Financement envisagé

Pays de la Déodatie, Région  
Lorraine, LEADER

## PEDAGOGIE – Communication et événementiel

### Contexte

Cette action est en lien direct avec la précédente (p.31). Le contexte et les objectifs sont similaires.

### Public visé

Grand public, élus, partenaires, acteurs économiques de la filière bois

### Descriptif

Ce projet rassemble 4 pays européens (Finlande, Suède, Luxembourg, France), pour un échange entre territoires ruraux à dominante forestière pour trouver des pistes communes de développement.

Des séminaires d'échanges sont organisés par les différents membres. Le Pays de la Déodatie accueille le séminaire en septembre 2013. Des pratiques liées à la sylvothérapie sont également mis en place, tel que le projet de *Forest Trail* sur le canton de Brouvelieures ("*well-being trail*" : un programme de recherche concernant le lien et les effets entre la forêt et le bien-être des personnes, mené par le l'institut finnois de recherches sur la forêt).

La poursuite de la coopération est à envisager en fonction des opportunités d'actions identifiées lors des échanges.



## Résultats opérationnels

- Réalisation des Rencontres Européennes pour la Forêt en septembre 2013 : séminaire français clôturant la phase « échanges » de la coopération, et inauguration du *Well-being Trail*. En partenariat avec la Région Lorraine porteuse du « LIFE + Des Forêts pour le Grand Tétras ».
- Organisation d'une visite complémentaire pour la délégation luxembourgeoise en avril 2014 sur les thèmes du Hêtre et bois locaux, et du bois dans les établissements touristiques.
- Réflexion sur les pistes de poursuite avec les GAL partenaires et en lien avec les initiatives locales et projets.

## Déroulement

- Participations aux séminaires et voyages d'études.
- Organisation d'un séminaire entre pays participants en septembre 2013.
- Échanges et propositions des initiatives sur le territoire déodatien.

# Appel à projet pédagogique pour les écoles primaires

CFT du Pays de la Déodatie



Maître d'ouvrage



Période d'intervention

2013 – en cours



Maîtres d'œuvre

Pays de la Déodatie

Partenaires techniques

IENs du Pays de la Déodatie, écoles primaires, ETC... Terra

Financement envisagé

Pays de la Déodatie, LEADER, CG des Vosges

## PEDAGOGIE – Offre pédagogique

### Contexte

Parmi les différents types d'acteurs qui se partagent l'utilisation de la forêt et qui n'en ont pas nécessairement la même vision, les enfants sont la génération qu'il est indispensable de sensibiliser afin de garantir la compréhension globale de la forêt dans les générations futures, la prise en compte de l'ensemble des enjeux et de réduire les conflits d'usage. De plus, cela aiderait à une meilleure compréhension du milieu dans lequel ils évoluent.

### Objectifs

- Assurer la pérennité de la CFT.
- Faire connaître la forêt et ses enjeux auprès de l'ensemble des usagers.
- Favoriser la cohabitation des usagers.

### Public visé

Scolaires et élus

### Descriptif

Les projets pédagogiques sont des actions de sensibilisation à destination des scolaires. Les appels à projets des collectivités sont proposés sur la plateforme EEDD du Conseil Général, à laquelle les enseignants porteurs de projet font appel dans la réalisation. La collectivité est coordonnatrice et l'enseignant reste porteur de son projet.

Le but est ici de privilégier une pédagogie de projet, c'est-à-dire de faire correspondre un accompagnement tout au long de la durée du projet menant à la définition des actions finales (1 projet et 1 exposition).



### Résultats opérationnels

Réalisation du 1er appel à projet « Forêt » pour 8 classes : 3 demies journées d'animation et réalisation d'un livret de rendu de projet commun sur le thème d'un sentier par classe.

Mise en œuvre de l'opération « Plus d'arbres, plus de vie » auprès des communes et des établissements scolaires.

### Déroulement

- Inventaire des organismes et appels à projets existants.
- Intégration du Pays de la Déodatie à la plateforme départementale « Éducation à l'environnement et au développement durable ».
- Proposition et coordination d'un appel à projet pédagogique.
- Organisation d'une restitution finale, dans le cadre d'un réseau d'écoles participantes.



## Maître d'ouvrage



## Période d'intervention

2013 – en cours

## Maîtres d'œuvre

Comcom du Val de Moselle



## Partenaires techniques

CG 57, Direction générale des Impôts, CRPF Lorraine-Alsace

## Financement

Partenariat avec le CG 57 pour la numérisation des cadastres

## ENJEUX DE TERRITOIRE – Connaître le foncier

### Contexte

Les nombreuses interventions proposées dans le cadre de la CFT s'appliquent sur un territoire particulier. En effet, il présente une occupation des sols diversifiée, avec 37 % de surface forestière et 6 % qui correspondent aux vignes et vergers principalement sur les coteaux.

Par expérience, la connaissance du foncier du territoire est souvent un atout dans la concrétisation des actions. Identifier les blocages éventuels, tout comme les secteurs prioritaires d'intervention reste primordial pour la mise en œuvre rapide de la charte.

### Objectifs

- Développer une connaissance fine de l'organisation foncière des secteurs d'intervention de la charte en préalable à toute action.
- Dans la mesure du possible, acquérir du terrain, identifier les blocages éventuels d'acquisition et mettre en œuvre les procédures foncières.

### Descriptif

1. Réalisation d'un cahier des charges dans le respect de la réglementation du Code des Marchés Publics.
2. Finalisation de la numérisation des plans cadastraux dans le cadre de la convention signée entre le CG 57, la Direction des Impôts et la CCVM.
3. Sur la base des plans cadastraux numérisés, identification des biens vacants laissés sans maître et cartographie de ces données.
4. Confrontation des actions engagées dans le cadre de la CFT et des résultats obtenus afin de vérifier la faisabilité. A défaut, identification des outils et procédures que l'EPCI est susceptible de mettre en œuvre. Identification des secteurs prioritaires d'intervention.
5. Engagement vers une politique d'acquisitions ou d'échanges. Incitation à la mise en œuvre et au respect des bonnes pratiques de gestion.



## Résultats opérationnels

Un test a été mené sur 2 sections cadastrales d'une commune, pour évaluer le temps nécessaire et bénéficier des retours sur les problèmes techniques. Les propriétaires, surfaces et numéros de parcelles concernés sont connus. En complément, un travail sur les biens vacants et sans maître est mené, ainsi qu'un travail préalable sur le statut des chemins. La généralisation au territoire reste à faire.

## Conseils aux futurs maîtres d'ouvrage

Toutes les données cadastrales ne sont pas nécessaires. Il faut se limiter aux seules données utiles pour être le plus efficace possible. Le travail sur les chemins et leurs statuts est un préalable nécessaire.



## Maître d'ouvrage

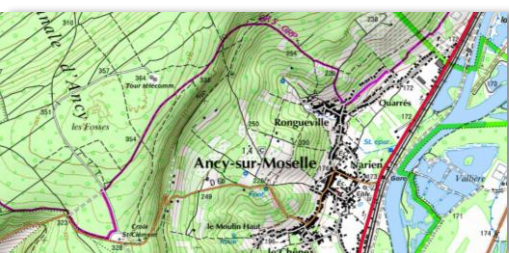


## Période d'intervention

2006 – en cours

## Maîtres d'œuvre

Comcom du Val de Moselle



## Partenaires techniques

CG 57, DIREN, ONF, PNR de Lorraine, DRAC, Inventaire forestier national, DRAF, LPO...

## Financement

Partenariat avec le CG 57

## ENJEUX DE TERRITOIRE – Créer un SIG intercommunal

### Contexte

Dans le cadre de la réflexion globale sur la mise en place d'un Système d'Information Géographique Intercommunal, la grille de recensement des moyens et des besoins ne prend en compte que l'inventaire des espaces verts urbains et les chemins ou sentiers de randonnées.

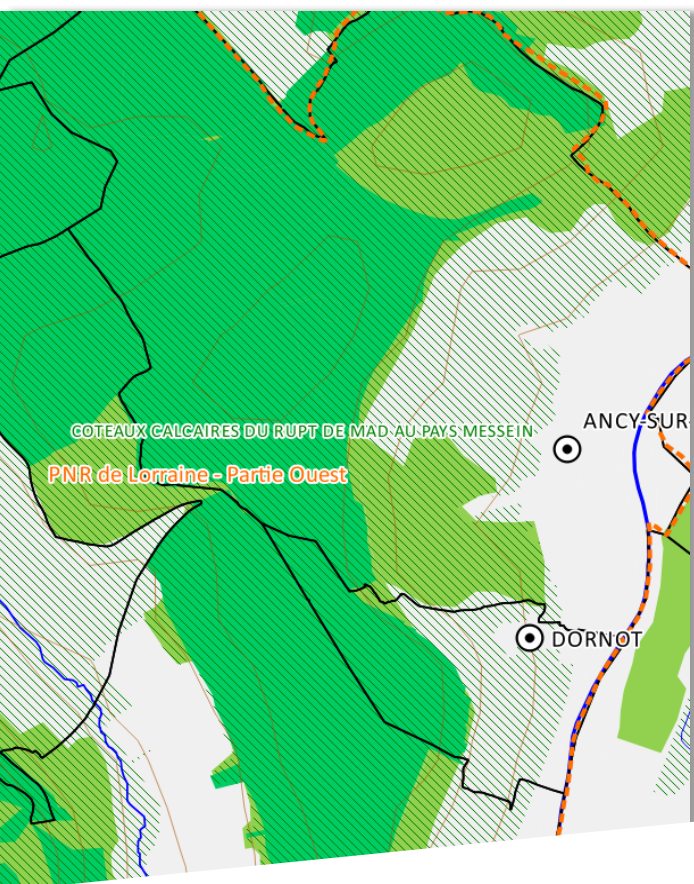
Les données relatives aux thématiques (forêt, patrimoine naturel et historique, paysage et accueil du public) développées lors de l'élaboration de la Charte Forestière de Territoire ne sont pas prises en compte.

### Objectifs

- Alimenter la démarche SIG en cours, en intégrant les thématiques développées dans la CFT.
- L'intégration de ces thématiques permettra une meilleure gestion globale du territoire, en évitant notamment de segmenter cette gestion par domaines (gestion urbaine d'un côté, milieu naturel de l'autre).
- Compléter la démarche mise en place du SIG intercommunal pour définir un SIG multifonctionnel.

### Descriptif

1. Intégration de l'action dans la démarche de définition et de mise en place du SIG Intercommunal. Dans cette étape, il s'agit de compléter l'analyse déjà en cours en tenant compte des thématiques de la CFT.
2. Phase opérationnelle : recherche et acquisition des données, normalisation des données, intégration des données dans le système, formation et information des utilisateurs.



## Résultats opérationnels

Cette action a été un argument supplémentaire au développement d'un SIG global pour la Communauté de communes. L'action est menée en lien avec l'ensemble des actions liées à l'introduction de la Charte dans les réflexions territoriales, comme les documents d'urbanisme.

## Conseils aux futurs maîtres d'ouvrage

Cette action est représentative de la manière dont la CCVM s'approprie la CFT. Les actions menées suite au diagnostic ne sont pas toujours « labellisées » CFT, mais le diagnostic sert à la plupart des actions de la CCVM qui le voit plus comme un outil que comme un programme distinct du reste des activités de la CCVM. En fait, la CFT a été un préalable à l'étude de territoire (inexistante à l'époque), avec une commande pour travailler à partir du territoire et de regarder la forêt par ce biais, plutôt que l'inverse, moins propice à une adhésion des élus et des habitants.

**Les contacts donnés à la page suivante sont ceux des structures porteuses des différentes CFT en Lorraine.**

Certaines ne sont plus actives. Il est donc possible que les équipes actuellement en poste ne soient pas en mesure de répondre à toutes vos demandes concernant les Chartes.

**CFT du Massif de Haye (non active)**

ONF Meurthe-et-Moselle  
Marc DEROY, Directeur d'Agence

5 rue Girardet CS 65219  
54052 NANCY Cedex  
03 83 17 74 41  
ag.meurthe-et-moselle@onf.fr

**CFT de Darney (arrêtée)**

Comcom du Pays de Saône et Madon  
Yves DESVERNES, Président

43 rue de la République  
88260 DARNEY  
03 29 09 43 16  
contact@cc-saonemadon.fr

**CFT des Deux Sarres (non active)**

Comcom des Deux Sarres  
Philippe MORAND, Directeur

44 B rue du Général de Gaulle  
57790 LORQUIN  
03 87 24 92 75  
communaute-2-sarres@wanadoo.fr

**CFT du Val de Moselle**

Comcom du Val de Moselle  
Andréa MATTIOLI, Agent de développement

Place de la Gloriette  
57130 ANCY SUR MOSELLE  
03 87 33 24 78  
andreamattioli@ccvm.fr

**CFT du Pays de Commercy (non active)**

Comcom du Pays de Commercy  
Jean-Philippe VAUTRIN, Président

Château Stanislas  
55200 COMMERCY  
03 29 91 21 88  
codecom.commercy@free.fr

**CFT du Pays de la Déodatie**

Syndicat Mixte du Pays de la Déodatie  
Maud DABRY / Julia CADIC, Animatrices CFT

60 rue de la Bolle  
88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES  
03 29 56 91 14  
tourisme-foret@deodatie.com

**CFT de la Région d'Épinal (arrêtée)**

Forêt & Bois de l'Est  
Alain JACQUET, Directeur

17 rue André Vitu  
88000 EPINAL  
03 29 29 11 20  
contact@forestetboisdelest.com

**CFT du Pays d'Épinal Cœur des Vosges**

Syndicat Mixte du Pays d'Épinal, Cœur des V.  
Laura LERCH, Chargée de mission filière bois

4 rue Louis Meyer  
88190 GOLBEY  
03 29 35 12 69  
llerch@pays-epinal.fr

**Réseau national des CFT**

Fédération nationale des Communes  
forestières (pilotage du réseau)

13 rue de Général Bertrand, 75007 PARIS  
01.45.67.47.98  
cft@communesforestieres.org  
http://cft.fncofor.fr

**Contact local aux Communes forestières**

Union régionale des Communes forestières de  
Lorraine

5 rue de Condé, 55260 PIERREFITTE-SUR-AIRE  
03.29.75.05.25  
lorraine@communesforestieres.org  
www.communesforestieres-lorraine.org

## Sigles et abréviations

|                 |                                                                                                                                                                               |
|-----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ADEME</b>    | Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie                                                                                                                      |
| <b>CC2S</b>     | Communauté de Communes des Deux Sarres                                                                                                                                        |
| <b>CCVM</b>     | Communauté de Communes du Val de Moselle                                                                                                                                      |
| <b>CFT</b>      | Charte forestière de territoire                                                                                                                                               |
| <b>CG</b>       | Conseil général                                                                                                                                                               |
| <b>Comcom</b>   | Communauté de communes                                                                                                                                                        |
| <b>CRPF</b>     | Centre régional de la propriété forestière                                                                                                                                    |
| <b>DIREN</b>    | Direction régionale de l'environnement<br><i>(intégrée à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement / DREAL)</i>                              |
| <b>DRAC</b>     | Direction régionale des affaires culturelles                                                                                                                                  |
| <b>DRAF</b>     | Direction régionale de l'agriculture et de la forêt<br><i>(intégrée à la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt / DRAAF)</i>                  |
| <b>EPCI</b>     | Établissement public de coopération intercommunale                                                                                                                            |
| <b>GAL</b>      | Groupe d'action locale                                                                                                                                                        |
| <b>GIPEBLOR</b> | Groupement interprofessionnel de promotion de l'économie du bois en Lorraine                                                                                                  |
| <b>GRP</b>      | Grande randonnée de pays                                                                                                                                                      |
| <b>IGN</b>      | Institut national de l'information géographique et forestière<br><i>(issu de la fusion de l'Institut géographique national et de l'Inventaire forestier national en 2012)</i> |
| <b>IUT</b>      | Institut universitaire de technologie                                                                                                                                         |
| <b>LEADER</b>   | Liaison entre actions de développement de l'économie rurale<br><i>(programme européen)</i>                                                                                    |
| <b>LIFE +</b>   | L'instrument financier pour l'Environnement<br><i>(programme européen)</i>                                                                                                    |
| <b>LPO</b>      | Ligue pour la Protection des Oiseaux                                                                                                                                          |
| <b>ONF</b>      | Office national des forêts                                                                                                                                                    |
| <b>PDIPR</b>    | Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées                                                                                                             |
| <b>SIG</b>      | Système d'information géographique                                                                                                                                            |



La réalisation de ce document  
a bénéficié du soutien financier de France Bois Forêt



## **Union régionale des Associations de communes forestières de Lorraine**

5 rue de Condé - 55260 Pierrefitte sur Aire  
03.29.75.05.25 - [lorraine@communesforestieres.org](mailto:lorraine@communesforestieres.org)  
[www.communesforestieres-lorraine.org](http://www.communesforestieres-lorraine.org)